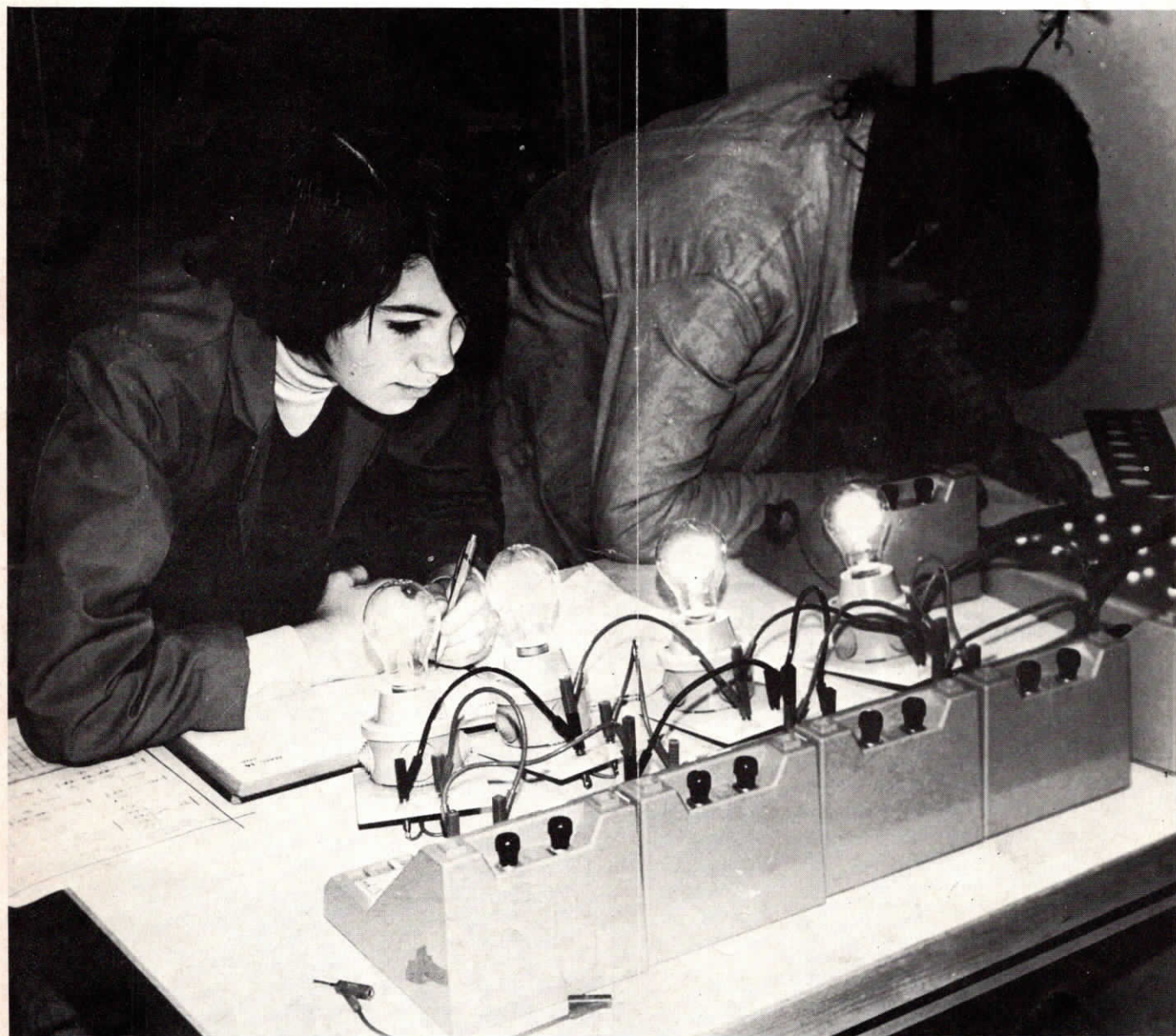


l'éducation

2,50f



■ une leçon d'instruction civique ■
visite au CET de l'Étang-de-Berre ■
problèmes de la créativité ■ Saint-
John Perse ■ à l'écoute de musiques
différentes

n° 255 ■ 9 octobre 1975

12 questions au sujet d'un dictionnaire Le Robert «pensé pour les jeunes»

Ce dictionnaire, vous l'avez appelé « Micro Robert », Pourquoi ?

Nous avons voulu manifester sa filiation avec nos autres dictionnaires, le Petit Robert et le Robert en 7 volumes. Comme eux, c'est un dictionnaire alphabétique de la langue française, le plus petit et le plus facile de la série.

Quelle est sa destination ?

Les jeunes de 8 à 13 ans environ, c'est-à-dire les élèves des classes de fin de primaire (CM 1, CM 2) et de début du secondaire (6^e, 5^e). C'est la période définie par les instructions ministérielles comme devant assurer l'acquisition du langage parlé et écrit.

Combien contient-il de mots ?

30 000 environ. A titre de comparaison, le Petit Robert en contient 54 000.

Pourquoi 30 000 mots, et à quels besoins ce chiffre correspond-il ?

30 000 mots cela représente beaucoup plus que les besoins habituels d'un adulte moyen, qui sont de l'ordre de 10 000 mots. Cela correspond à un vocabulaire riche. Dans le Micro Robert, outre les mots de la langue courante qui sont la grande majorité, figurent les termes scientifiques indispensables, les mots littéraires nécessaires à la lecture des classiques et même des mots familiers, voire argotiques. Ce vocabulaire est largement suffisant à l'enrichissement des connaissances d'un enfant de 13 ans, même très avancé.

Des mots argotiques dans un dictionnaire destiné aux enfants n'est-ce pas gênant ?

La connaissance des mots d'argot est aussi nécessaire que

celle des autres mots, et les étrangers savent bien qu'ils ne maîtrisent le français parlé (et même écrit) que lorsque l'argot leur est devenu familier. Nous n'avons pas voulu résoudre le problème par un silence hypocrite; nous avons préféré mentionner tous les mots couramment employés en indiquant qu'ils étaient argotiques; il reste aux enseignants à faire la part des choses avec leurs élèves.

Avez-vous revu les définitions des mots ?

Oui. Nous les avons faites aussi simples, courtes et exactes que possible, en évitant d'y faire figurer les mots difficiles.

Avez-vous conservé pour le Micro Robert le caractère analogique du Petit Robert ?

Bien sûr, puisque le système analogique est particulièrement destiné à enrichir le vocabulaire. Il permet de découvrir un mot inconnu ou oublié par un judicieux système de renvois.

Le Micro Robert donne-t-il également des synonymes et des contraires ?

Chaque fois que cela est possible, oui. Avec les analogies, ils forment un tout qui permet à l'élève de vérifier, contrôler et enrichir ses connaissances.

Le Petit Robert n'offre-t-il pas tout cela et plus aux élèves ?

Oui, mais il dépasse trop largement les besoins des enfants et sa grande complexité, la richesse de ses informations le rendent très difficile pour eux. Le Micro Robert est réellement la solution. Nous en avons fait un outil de travail clair, complet, vivant, le premier manuel de la langue française en quelque sorte.

Un manuel de langue française devrait aborder la grammaire, les règles d'emploi ?

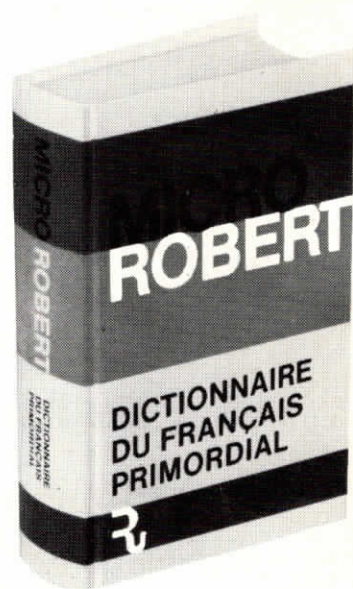
Par sa présentation même, aucun dictionnaire ne peut remplacer une grammaire, mais dans le Micro Robert les principales difficultés grammaticales sont abordées par l'exemple. Il donne aussi les règles d'emploi des mots, leur prononciation, les conjugaisons des verbes, etc...

La consultation d'un dictionnaire ne demande-t-elle pas un effort pénible à l'enfant ?

Nous avons veillé à ce que la présentation soit claire, la typographie aérée et plaisante. Les caractères sont gros et les 30 000 mots - entrées sont imprimés en couleur pour faciliter leur repérage et la mémorisation de leur orthographe. En fait, le meilleur moyen d'apprécier serait de le consulter.

Quel est son prix ?

36,80 F seulement, et il est en vente dans toutes les librairies.



- 2 sur votre agenda
- 6 mots croisés - échecs

à l'ordre de la semaine

- 8 une leçon d'instruction civique, par Pierre-Bernard Marquet
- 9 Supérieur : les ambitions du ministre ; jeunes : le droit à l'emploi ; la fin des maîtres auxiliaires ?
- 11 trois questions à Colette Pelé, secrétaire générale adjointe de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public
- 12 dans les publications officielles : vous lirez au B.O.

cette école innombrable

- 14 technologie pour tous âges, par Paul Juif
- 18 la chance des autres, par Robert Mandra
- 19 un problème par semaine : les risques de la liberté, entretien avec Bianka et René Zazzo
- 23 documentation : école et société, études et réflexions, par Pierre Ferran ; pour votre classe
- 24 vous avez la parole : courrier des lecteurs
- 27 le mémento de l'enseignant : restaurants et cantines scolaires, par René Guy

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69 20/21/67

Abonnements
97, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger 65 F

l'homme créateur

- 28 « la Mort au masque de céruse », par Pierre Ferran
- 30 livres : études et romans, par Josane Duranteau
- 30 cinéma : violences, par Etienne Fuzellier
- 32 théâtre : deux petits hommes seuls, par Pierre-Bernard Marquet

le monde comme il va

- 33 l'oreille ouverte, entretiens avec Daniel Caux et Chantal Darcy

photos - p. 27 : Philippe Bertot ; p. 29 : Harlingue-Viollet ; p. 33 : Horace, Keystone.

INSTRUMENTARIUM - BOUVIER

- 28 Modèles de Carillons
- 31 Modèles de Xylophones
- 26 Modèles de Métallophones
- 16 Modèles de Lames et Plaquettes sonores
- 34 Modèles de Tambourins
- 41 Modèles de Timbales
- 11 Modèles de Triangles
- 15 Modèles de Cymbales
- 6 Modèles de Grosses Caisses
- 6 Modèles de Caisses claires
- 4 Modèles de Bongos
- 11 Modèles de Blocs chinois
- 30 Modèles Percussion Claves
- Blocs et Tubes résonnants
- Castagnettes - Grelots - Maracas
- 15 Modèles de Guitares



F MOECK

L
U

T

E

S

Bärenreiter



Françaises **RAHMA**

DOLMETSCH

AULOS

BOUVIER-PARIS

FOURNISSEUR DU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE PARIS

15, Rue d'Abbeville - 75010 PARIS
TÉLÉPHONE : 878-24-88

R. C. PARIS 62 A 1349
C. C. P. : PARIS 5185-71



PIANOS • PIANOS DE CONCERT • MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT MUSICAL • INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PRIX SPECIAUX aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires
Nouveau catalogue gratuit sur demande

stages

■ **Sessions pour économes de petites collectivités.** Le programme aborde notamment les thèmes suivants : diététique et nutrition ; politique d'achat ; législation du personnel, comptabilité ; aspects psychologiques : rôle éducatif et humain de la fonction de gestion. Deux sessions sont prévues à Tantonville, près de Nancy : du 1^{er} au 10 mars 1976 et du 3 au 12 mai 1976. Participation financière demandée : 600 F. Possibilité de prise en charge par l'employeur, dans le cadre de la formation professionnelle continue. Renseignements et inscriptions : FCVF, 20, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 285-46-78.

■ **Pour permettre aux enseignants, aux formateurs et aux éducateurs de développer leurs compétences pédagogiques professionnelles,** l'Institut supérieur de pédagogie propose :

- une journée hebdomadaire sur les fonctions pédagogiques à partir du 10 octobre 1975 (cycle de formation étalé sur six mois) ;
- des séminaires hebdomadaires de deux heures (psychologie, pédagogie, sociologie), à partir de la semaine du 13 au 17 octobre ;
- des mardis pédagogiques (cinq après-midi par thème : la pédagogie de la mort, la pédagogie du corps, la pédagogie du rapport entre les sexes, etc.), à partir du 21 octobre de 14 heures à 17 h 30. Pour tous renseignements complémentaires : Institut supérieur de pédagogie, secrétariat, 5, quai aux Fleurs, 75005 Paris. Tél. : 033-54-82.

conférences

■ **Le programme des conférences du Cercle parisien de la Ligue française de l'enseignement** est établi pour l'année 1975-1976. Chaque conférence a lieu le mercredi à 17 heures et est suivie de débats. L'entrée est gratuite. Le 15 octobre : « La poésie, ce problème » par Jean Berthaud, auteur ; le 12 novembre : « L'évolution de la condition de la femme » par M^{me} Anne-Marie Dourlen-Rollier ; le 10 décembre : « Evolution en Europe des institutions dans le sens laïque » par Pierre Lamarque, vice-président du Cercle parisien ; le 14 janvier : « Y a-t-il une fatalité de la croissance ? » par François Meyer, professeur à l'université d'Aix-en-Provence ; le 4 février :

« Sur la génétique des populations » par Ernest Boesiger, directeur de recherches au CNRS ; le 17 mars : « La place de l'homme dans la nature » par Michel Barbier, maître de recherches au CNRS ; le 28 avril : « Souvenirs d'un universitaire sur le Chili » par Raymond Zouckermann, professeur honoraire à l'université de Poitiers ; le 19 mai : « Défense des droits des appelés » par M^{me} Jean-Jacques de Felice. Pour tous renseignements complémentaires : conférences du Cercle parisien, 3, rue Récamier, 75007 Paris.

■ **Une nouvelle forme d'activités pédagogiques est proposée cette année par le service éducatif de la Caisse nationale des monuments historiques,** afin d'établir une collaboration plus active entre enseignants, élèves et conférenciers

• Possibilité pour les élèves des classes primaires de travailler en commun avec un conférencier à l'établissement d'un dossier « Connaissance de son quartier ». Prix : 25 F par élève.

• Pour les élèves du secondaire, l'étude proposée concerne « La vie quotidienne à Paris au XIII^e et XIV^e siècles ». Prix : 35 F par élève.

D'autre part, des conférences avec projection de diapositives pourront être organisées sur demande dans les établissements scolaires : prix 100 F. Un cycle de sept visites est proposé par ailleurs aux enfants (à partir de huit ans), le mercredi. Prix : 40 F.

Pour tous renseignements sur ces diverses activités : Service éducatif, Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 887-24-14 ou 15.

journées d'études

■ **Journées ouvertes de psychologie,** organisées par plusieurs groupements de psychologues praticiens, les 18 et 19 octobre de 13 à 20 heures au centre Chaillot Galliera, 28, avenue George V, Paris 16^e. Au programme de ces journées :

• **Panels-discussions** : l'inconscient personnel, le stress, l'insécurité, l'anxiété, l'échec scolaire, pour une conception humaniste de la formation continue.

• **Ateliers permanents** : expression graphologique, morpho-psychologie, animation de groupe, créativité, orientation.

• **Animation audiovisuelle** : présentation de matériel psychotechnique et d'ouvrages de psychologie.

Pour tous renseignements : secrétariat des Journées de psychologie, ICH, 30, rue des

Mathurins, 75008 Paris. Tél. : 266-36-75.

télévision

■ **Documents : Cécile ou la raison des femmes,** d'Eliane Victor, TF 1, mercredi 15 octobre, 20 h 30. **Civilisation,** de Kenneth Clark, FR 3, vendredi 17 octobre, 20 h 30.

■ **Dramatiques : Puzzle pour démons,** de Pol Quentin, avec Estella Blain, Antenne 2, jeudi 16 octobre, 20 h 30. **La noce chez les petits-bourgeois,** de Bertolt Brecht, FR 3, 12 octobre, 20 h 25.

■ **Cinéma : La Marseillaise,** de Jean Renoir, TF 1, lundi 13 octobre, 20 h 30. **La monstreuse parole (Freaks),** de Tod Browning (« ciné-club », Antenne 2, vendredi 17 octobre, 22 h 35. **Derrière la façade,** d'Yves Mirande, FR 3, mercredi 15 octobre, 20 h 35.

théâtre

■ **La saison 1975-1976 du théâtre de l'Est parisien,** 17, rue Malte-Brun, Paris 20^e, s'est ouverte, et fort heureusement sous la direction de Guy Rétoré, prorogé pour trois ans à la tête de ce théâtre qui lui doit tant, avec la reprise de **Carrefour,** musique, chants, poèmes d'Afrique, des Antilles et d'Amérique, ordonnés et interprétés par Bachir Touré (jusqu'au 19 octobre). Elle se poursuivra à partir du 10 octobre par la création à Paris de la pièce de Sean O'Casey, **Coquin de coq** (texte français de Michel Habart, mise en scène de Guy Rétoré).

■ **Nouveau directeur du Théâtre de Nice,** esplanade des Victoires, 06300 Nice, Jean-Pierre Bisson a inscrit à son répertoire pour son premier spectacle, **Les caprices de Marianne,** d'Alfred de Musset, dans la mise en scène qu'il en a présentée au cours de la saison dernière (dix-sept représentations en octobre, du 9 au 26). Trois autres créations sont également prévues, ainsi que des « spectacles invités » (de Bourseiller, **Kennedy's Children,** Peter Brook, **Timon d'Athènes,** le Groupe Tse, **Vingt-quatre heures,** Pierre Constant, **Nuit de guerre au Prado,** André-Louis Périnetti, **Jocaste** de René Ehni...) ainsi que toute une série de concerts.

■ **Au Théâtre national de Strasbourg,** après quelques représentations (du 14 au 18 octobre) de **Timon d'Athènes,** de

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Éducation et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérent à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.
administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélias.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Annie Clément.

informations : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Jean Pinvidic, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Gérard Séneca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Georges Rouveyre.

dessin : François Castan, Lœiz Hamon.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Léon Silvéreano.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean, vice-présidente ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécol, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Michel Claeysen, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debesse, Lucien Gémard, Colette Magnier, Robert Mélet, Georges Petit, Jacques Quignard, Yvette Servin.

Shakespeare, adaptation de Jean-Claude Carrière, mise en scène de Peter Brook — qui fut l'un des grands succès de la dernière saison théâtrale — la nouvelle équipe artistique proposera une réalisation collective, **Germinal**, d'après le célèbre roman d'Emile Zola (du 28 au 31 octobre, du 4 au 8 novembre, du 12 au 15 novembre et du 16 au 20 décembre).

expositions

■ La réunion des musées nationaux présentera dès le mois d'octobre, dans les galeries nationales du Grand Palais à Paris, trois expositions consécutives :

• **L'or des Scythes**, du 8 octobre au 21 décembre. Quelque deux cents pièces d'art scythe, choisies parmi les plus prestigieuses des musées soviétiques de l'Ermitage de Leningrad et de la Laure de Kiev, seront exposées pour la première fois hors de Russie. Antiques civilisations (VII^e siècle au II^e siècle avant J.-C.) de la Russie méridionale, de l'Asie centrale et de la Sibérie du Sud-Est, les Scythes étaient des peuplades vivant à cheval et transportant tout leurs biens avec elles.

• **Jacques Villon**, du 11 octobre au 15 décembre. Avant de venir au Grand Palais, l'exposition de Jacques Villon était cet été au musée de Rouen. C'est pour fêter le centenaire de la naissance du peintre que Rouen, sa ville natale, a réuni cent soixante œuvres de l'artiste comprenant des peintures, des dessins et des gravures.

• **Jean-François Millet**, du 18 octobre au 5 janvier. Cette rétrospective de l'œuvre du peintre a été organisée à l'occasion du centenaire de sa mort. Elle réunira trente pastels, cent-vingt dessins et cent peintures.

■ **La pêche, un port de l'Atlantique, La Rochelle**. Du 26 septembre au 4 janvier au palais de la Découverte. Facilement accessible pour un large public, cette exposition, réalisée par le Museum national d'Histoire naturelle de La Rochelle, est suffisamment précise pour apporter des informations sur trois grands aspects de la pêche : connaissance du poisson (espèces exploitées, biologie, lieux de pêche) ; connaissance des métiers de la mer (vie à bord des chalutiers, activités du port, formation professionnelle) ; connaissance du circuit de commercialisation. La présentation a été réalisée de façon à rassembler une sélection des meilleures photographies et pièces de collections existant à La Rochelle. Cet ensemble se compose de quatre parties : aspects historiques, scientifiques et techniques de la

pêche à La Rochelle, au moyen de cartes, dessins, graphiques et photographies ; maquettes de bateaux utilisés.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 à 18 heures, sauf le lundi. Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris 8^e.

festival

■ Dans le cadre du Festival d'automne à Paris : le grand prisme, spectacle audiovisuel de Nicolas Schöffer, à la chapelle de la Sorbonne du 15 octobre au 15 décembre. Le spectacle dure vingt-cinq minutes et est donné dix fois par jour, de 13 à 22 heures. Descriptif : un prisme géant à surfaces miroitantes de 10 m x 10 m x 10 m ; 280 Varétras (boîtes lumineuses projetant des images variables) ; projection de ces images sur l'écran du prisme ; réflexion de ces images sur les surfaces miroitantes du prisme ; il en résulte une amplification et une démultiplication d'images à grande échelle (diamètre virtuel : un kilomètre). L'impression du spectateur est de se trouver devant un vitrail géant en mouvement, dont la composition varie à chaque instant sans jamais se répéter. Ce spectacle audiovisuel ayant reçu l'accord de l'inspection d'académie, sous la tutelle du rectorat, s'inscrira dans le cadre du tiers temps pédagogique.

notez aussi

■ **Hommage solennel rendu à François Mauriac**, à l'occasion du 90^e anniversaire de sa naissance. Jeudi 16 octobre, à 16 h 45, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence du recteur Mallet qui, ainsi que Jacques Madaule et Maurice Schumann, de l'Académie française, prendront la parole pour évoquer la mémoire de François Mauriac. Cet hommage comportera également un programme musical, avec des pièces de Mozart, de Schumann et de Schubert, compositeurs préférés de Mauriac, qui seront jouées par Annie Jodry et le trio Fontanrosa.

Un colloque sera consacré également à François Mauriac et les grands esprits de son temps, à la salle Louis-Liard de la Sorbonne du 17 au 19 octobre. Ces journées étudieront les relations de François Mauriac avec les grands écrivains de son temps, sur le plan des affinités, des influences et des oppositions. Renseignements et adhésions : Association parisienne des amis de François Mauriac, 173, bd Saint-Germain, 75006 Paris.

l'Avant-Scène

LA PLUS IMPORTANTE COLLECTION INTERNATIONALE DE TEXTES INTEGRAUX AVEC PHOTOS :
800 PIECES (EN 25 ANS) ET 200 FILMS (EN 15 ANS). 15.000 ABONNES DANS 75 PAYS.

3 offres exceptionnelles si vous vous abonnez pour un an, avec le « bon » ci-dessous, vous recevrez :

1 — Dans la quinzaine,
**en cadeau et
franco de port**, notre
« Collection-Prime »
de 12 numéros
(8 numéros « Théâtre »
et 4 numéros « Cinéma ») ;

2 — Chaque mois,
à partir du mois prochain,
3 numéros (2 « Théâtre »
et 1 « Cinéma ») ; au total
34 numéros dans
l'année pour **158 F**
au lieu de **255 F**
(Etr. **210 F** au lieu de **306 F**) ;

3 — Un catalogue
complet avec un
« bon » spécial
(personnel), **valable 6 mois**,
qui vous permettra, si vous le
désirez, de choisir
dans ce catalogue
10 numéros, pour **49 F**
seulement (Etr. **58 F**).

THÉÂTRE

HAROLD ET MAUDE (C. Higgins - J.C. Carrière)
DE MOÏSE A MAO (Grande Magic Circus)
CE FORMIDABLE BORDEL ! (E. Ionesco)
DREYFUS (J.C. Grumberg)
LE TOURNANT (Françoise Dorin)
MONSIEUR BARNETT (J. Anouilh)
MADAME MARGUERITE (R. Athayde - J.L. Dabadie)
LES SECRETS DE LA COMÉDIE HUMAINE (F. Marceau)
C'EST PITIÉ QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN (J. Ford - C. Barry)
LA CÉLESTINE (P. Laville d'après F. de Rojas)
LES VEUVES (F. Billeltdoux)

Viennent de paraître

CINÉMA

ROMA (Fellini)
LE GAUCHER (A. Penn)
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (I. Bergman)
JOHNNY GUITAR (H. Hawks)
L'AURORE (F.W. Murnau)
LE FANTÔME DE LA LIBERTÉ (L. Bunuel)
LE BAL DES VAMPIRES (R. Polanski)
LE MÉCANO DE LA « GENERAL » (B. Keaton)
STAVISKY (A. Resnais)
LES DOIGTS DANS LA TÊTE (J. Doillon)
VIOLENCE ET PASSION (L. Visconti)

Le numéro THEATRE ou CINEMA : 7,50 F (Etr. 9 F)
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

BON

donnant droit aux 3 avantages ci-dessus. A retourner à :

« L'AVANT-SCÈNE », 27, rue Saint-André-des-Arts, 75006 PARIS

(Joindre le titre de paiement, de préférence C.C.P. Paris 73 53 00)

Je désire m'abonner pour un an à « l'Avant-Scène »,
23 numéros « Théâtre » et 11 numéros « Cinéma », pour 158 F (Etr. 210 F) (*)

et recevoir gratuitement et franco de port :

- La « Collection-prime » de 12 numéros ; et
- Le catalogue complet avec un « bon » me permettant de choisir ultérieurement, **si je le désire, sans aucun engagement de ma part**, 10 numéros parus pour 49 F seulement (Etr. 58 F).

(*) L'abonné peut aussi choisir le « Théâtre » seul ou le « Cinéma » seul. Dans ce cas cocher ci-dessous :

- « Théâtre » seulement : 104 F (Etr. 149 F), avec la « collection-prime » gratuite de 8 numéros « théâtre ».
 « Cinéma » seulement : 60 F (Etr. 86 F), avec la « collection-prime » gratuite de 4 numéros « cinéma ».

Nom et adresse

E



le DÉBILE TOUCHATOUT

l'illettré EN COULEURS



DEUX REVUES EN UNE QUI EN VALENT DIX...

le seul mensuel français pouvant se lire à 2 dans le metro aux heures de Pointe.

Pour tous les ages, surtout le VOTRE.

ABONNEZ VOUS !
VOUS IREZ EN FRICARDIE et
connaîtrez un cosmétisme
aérodynamique et
cosmique et
SOUR REALISTE...



Pour bibliophiles

EDITION DE LUXE SUR BEAU PAPIER avec DESSIN original aquarellé par le DÉBILE...
tirage limité à 100 exemplaires
PRIX : 90F

NOM
ADRESSE :

Je désire recevoir :

LE N°1 du DÉBILE : 6F

LES 3 N° de 1975 : 18F

L'ABONNEMENT 1976 : 65F

L'ÉDITION LUXE : 90F

et joins chèque à :

SATIRIX : Editions de l'Humour
25, rue de Varenne, 75007 Paris

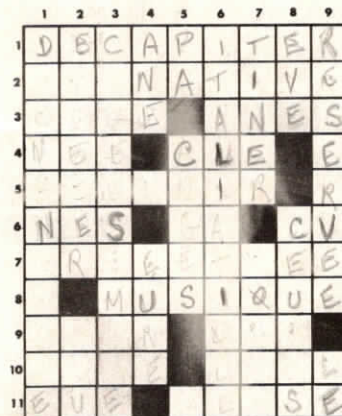
mots croisés

par Pierre Dewever

échecs

par Jacques Négro arbitre

problème 197



Horizontalement. 1 - Raccourcir celui qui n'a pu être élargi. 2 - Comme toute phrase adressé à un sourd. 3 - La potence pour le gendarme - Leur culture est de peu d'étendue. 4 - Il connut la célébrité vers la fin du premier Empire - Prière de prisonnier à saint Pierre. 5 - Agent qui rôde. 6 - Accompagnés parfois de la dernière pluie - Reçu par le bourgmestre de Weimar - Deux, c'est le minimum pour quatre roues. 7 - Trop espacée pour s'adapter au festival de Venise. 8 - On entend la petite et on écoute la grande. 9 - Affluent du Danube - Doping verbal. 10 - On y est inconfortablement couché - Doreur de pilules. 11 - Roulée - Délibéré en matière de jugement.

Verticalement. 1 - De nombreuses rivières y prennent leur source. 2 - Placer en chambre noire pour faire jaunir le vert - Sa carrière dans le bronze date du second Empire. 3 - Telle une échelle ayant franchi les falaises d'Albion. 4 - Piètre héritage pour un gentleman farmer. Elle grossit entre Chartres et Louviers. 5 - Les premiers au paradis - Ils permettent à un âne de compter jusqu'à quatre. 6 - Mode incitant d'honorables ladies à remplacer le thé par le chianti. 7 - Provoquer un coup de chien - Créateur du thomisme. 8 - Les lignes que nous présentent ses filles sont une invitation à pêcher - Défilés. 9 - Telle une fille sage - Article.

solution du problème 196

Horizontalement. 1 - Jardinier. 2 - Océan - Nue. 3 - Ut - Tentes. 4 - Recel. 5 - Nue - Ecrue. 6 - Arpège - Sm. 7 - Amant. 8 - Général. 9 - Eut - Ida. 10 - Testée - Ag. 11 - En - Estime.

Verticalement. 1 - Journaliste. 2 - Acteur - En. 3 - Ré - Cépages. 4 - Date - Emute. 5 - Inélégantes. 6 - Cène - Et. 7 - Inter - Tri. 8 - Eue - Us - Adam. 9 - Ressemelage.

solutionnistes à vos pièces !

Le premier concours de Meredith date de 1916. C'est un véritable monument élevé au souvenir de W. Meredith, compositeur américain (1835-1903). Sans doute parce que notre homme avait souvent composé des problèmes de 8 à 12 pièces, et aussi parce que l'école du « Good Companion » s'aperçut rapidement que le genre demandait une technique spéciale.

Les techniciens vous diront que la réalisation d'un Meredith s'accompagne souvent de l'adjonction d'une case de fuite, condition qui permet souvent de réduire le nombre de pièces. André Cheron nous dit que Brian Harley classe de la façon suivante les clés brillantes dans l'ordre croissant de mérite :

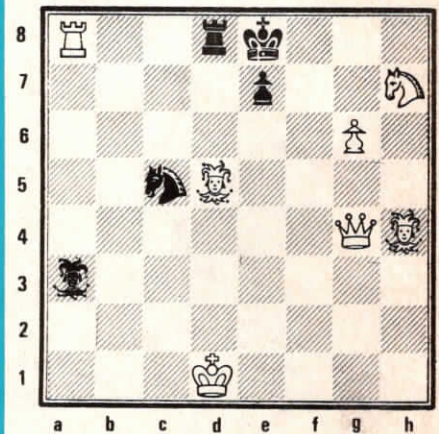
- clé sacrifiant une pièce blanche ;
- clé donnant une case de fuite ;
- clé clouant les propres pièces des blancs ;
- clé déclouant les pièces noires ;
- clé exposant le roi blanc à des échecs.

Nous avons fait un choix, dans ce concours intermédiaire de Meredith « à menace ». Ils seront commentés de la même manière que le premier Meredith que nous vous offrons aujourd'hui.

J'ai eu beaucoup de plaisir à les sélectionner, j'espère que vous partagerez mon enthousiasme.

problème 1

C. Mansfield 1^{er} prix « The Austral » 1928



Les blancs jouent et font mat en deux coups (7 + 5 pièces)

Des prix offerts par les revues **Diagrammes**, **Le courrier des échecs**, **Thème 64**, **Europe-Echecs** et **Mat** récompenseront les envois.

Tous les participants recevront un numéro de la revue **Diagrammes**.

• Deux points pour la clé. Un point par variante

Envoi des solutions à
Jacques Negro « Echecs »
Nice-Matin - B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 30 octobre.

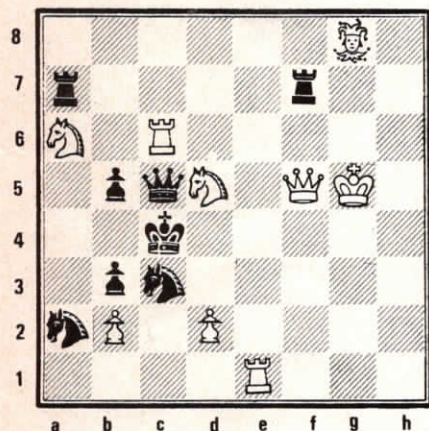
trophée "Diagrammes"

Vingt-quatre aspirants compositeurs ont répondu à notre invite ! Au plan technique je dois signaler que trois problèmes ont été démolis (Laffargue : 1.Cf6+ éxf6 2.Dxd6 mat), (Collin : 1.Fc4 mat), (Benoist : 1.Txf6 mat), dix se sont avérés insolubles et neuf ont été éliminés parce que non conformes à l'énoncé.

C'est donc deux problèmes que les organisateurs purent finalement soumettre au juge.

1^{er} prix

Henri Godard (Franconville)



Mat en deux coups

Thème du concours : la pièce-clé doit clouer indirectement une pièce blanche (A) et une pièce noire (B). Pour parer la menace, la pièce noire (B) joue sur son axe de clouage et décloue la pièce blanche (A). Cette pièce peut alors donner le mat.

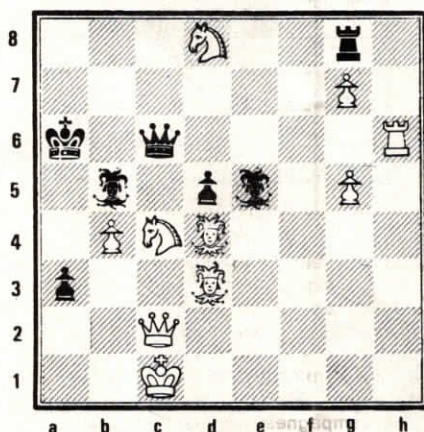
Clé : Cf4 (menace : 2.Dxç5 mat)

Variante thématique : 1...Fd5 2.Dd3 mat

Un petit défaut, la fuite non pourvue du RN en d4, le mat changé sur 1...Cé4+ agrément le thème.

2^e prix

Albert Durand (Châtillon)



Mat en deux coups

Clé : Cxé5 (2.D ou Txç6 mat)

Variante thématique : 1...Fc4 2.Da4 mat

Bon problème mais la pluralité des mats en réponse à une défense noire est un défaut. La clé est trop forte.

partie miniature AJEC

Blancs : T. Poësson (Antibes)

Noirs : J. Vieux (Saint-Raphaël)

défense sicilienne

1.é4 ç5 2.Cf3 Cç6 3.d4 çxd4 4.Cxd4 Cf6 5.Ce3 d6 6.Fg5 é6 7.Dd2

Prépare le grand roque pour amorcer une attaque sur l'aile roi. Les autres possibilités sont :

— 7.Dd3 Fé7 8.Td1 0-0 9.Fé2 Fd7 10.0-0
— 7.Fb5 Fd7 8.0-0 h6 9.Fé3 a6 10.Fé2.

7...Fé7

Si 7...h6 8.Fxf6 gxf6 et non Dxf6 9.Cdb5 Dd8 10.0-0!

8.0-0 0-0 9.f4 d5?! 10.é5 Cd7 11.Fxé7 Dxe7 12.g4 Cb6 13.g5

Menace l'avalanche sur l'aile roi.

13...Fd7 14.Tg1 Ta-ç8 15.Tg3 a6?

Il fallait jouer 15...Cxd4 16.Dxd4 Dç5.

16.Df2 Cxd4 17.Txd4 g6 18.Th3 Rg7

19.Td-d3 Aband.

Si 19...Cç4 20.Txh7+ suivi de 21.Dh4.



pédagogie bourelle

L'EDUCATION ESTHETIQUE

Luxe ou nécessité ?

Louis Porcher

LES MOMENTS DE POESIE

A L'ECOLE ELEMENTAIRE

Suivi d'un recueil de poèmes

"Poèmes en liberté"

Jean-Pierre Balpe

LA CREATIVITE POETIQUE

Michel Cossem

L'ENFANT,

CREATEUR DE SPECTACLE

Jeux d'ombres, jeux dramatiques

Paulette Lequeux

LES ACTIVITES PLASTIQUES

POUR L'ECOLE ET LES LOISIRS

Claude Cléro

TRAVAUX MANUELS POUR

LA CREATION PLASTIQUE

Jean-Marie Creuzeau

L'ECOLE ET LES

TECHNIQUES SONORES

Louis Porcher, Bernard Blot

et Jean-François Le Mouel

catalogue sur demande

armand colin

103, bd Saint-Michel - 75005 PARIS

UNE LEÇON D'INSTRUCTION CIVIQUE

LA SEMAINE dernière, l'éducation consacrait son « problème par semaine » à l'avenir possible de l'instruction civique dans notre enseignement. Il y était en particulier exprimé le souhait de « déboucher sur la réalité de la vie de la communauté française au sein de la vie politique mondiale ». Celui aussi d'accepter une « formation civique relative, à base d'observation, de prises progressives de responsabilités, de confrontation compréhensive des diverses opinions au cœur même de l'actualité ».

Cette même semaine, le « cœur de l'actualité » pour la vie de la communauté française au sein de la vie politique internationale a été occupé en grande partie par des événements qui étaient bien de nature à provoquer une réflexion civique. Les syndicats d'enseignants en ont d'ailleurs jugé ainsi en demandant à leurs adhérents de consacrer le jeudi 2 octobre une heure d'arrêt de travail pour parler à leurs élèves des cinq jeunes Espagnols qui viennent d'être exécutés.

A cette décision le ministre de l'Éducation a, de son côté, réagi ainsi : « Liberté et respect des droits de l'Homme figurent dans les programmes d'instruction civique des écoles et des collèges. Je me réjouis donc que des leçons de ce type soient faites. Bien entendu, il est également indispensable que les maîtres assurent dans cet enseignement le respect de la neutralité politique. »

On peut évidemment se demander si, dans cette déclaration, il n'y a pas une certaine contradiction ou, plus exactement, quel sens il faut donner aux mots « neutralité politique » ? Car enfin, de quoi s'agit-il en l'occurrence ? D'un procès politique dont tout le monde s'est accordé à dire qu'il avait été conduit en dépit de toutes les règles, que les droits les plus élémentaires de la défense des accusés avaient été bafoués et que les seules « preuves » retenues avaient été des aveux, reniés à l'audience parce qu'arrachés par la torture au cours de la prétendue instruction.

Faut-il alors s'en tenir là et dissuader froidement et doctement sur le bon fonctionnement de la justice, les bienfaits de l'habeas corpus et le respect de la personne humaine ? Faut-il, sous le prétexte de rester « neutre », autrement dit de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays étranger, ignorer le contexte « politique » dans lequel est déroulé ce procès et sans lequel ce déroulement est incompréhensible ?

Telle serait bien la conséquence d'une instruction civique « aseptisée et rassurante », mais il est peu probable, non seulement qu'elle ne pourrait satisfaire des adolescents, justement bouleversés par ce drame, mais aussi et surtout peut-être qu'elle pourrait se donner comme vraiment éducative. Les cinq Espagnols exécutés, et les six grâciés, n'étaient pas des criminels de droit commun. Ils ne cachaient pas leurs choix politiques, non plus que les raisons qui les poussaient à choisir leurs moyens d'action. Un premier devoir est de dire et d'expliquer pourquoi.

Car il est facile de condamner, au nom de principes humanitaires, le recours au terrorisme. Il est à tout le moins commode d'en faire le sujet d'une discussion académique. Il est plus honnête de se demander pourquoi des hommes, qui ne sont pas

nécessairement des tueurs nés, se sont crus contraints de se livrer à cette violence. Il n'y a pas si longtemps, dans notre pays, ce même problème s'est posé. Même s'il a été résolu de différentes façons, même s'il a suscité des querelles très vives, qui ne sont pas encore éteintes, nul ne peut nier que ce terrorisme n'a été qu'une des conséquences d'un régime qui, pour premier article, avait banni toute démocratie, toute libre expression possible, tout respect des droits fondamentaux de l'homme.

Que l'on juge donc des terroristes (« terroristes » au sens où le disaient les nazis) comme des héros, des desperados ou des fous, ce n'est pas le hasard qui les fait surgir et c'est cette absence de hasard qu'il ne faut pas esquiver. Ce sont les situations qu'il faut décrire, les mécanismes sociaux, économiques et politiques qu'il faut démonter, et pas aussi tranquillement qu'on dissèque une grenouille morte.

L'histoire n'est pas un spectacle auquel on peut assister, plus ou moins intéressé, plus ou moins ému, dans un fauteuil bien douillet. Elle est une chose vivante que chacun subit, mais aussi que chacun fait, même et surtout s'il prétend rester à l'écart. C'est donc aussi le devoir de chacun de mesurer à quelles responsabilités il ne peut échapper et de se préparer à les assumer dans la clarté et le courage. Et comment y parvenir si le regard porté sur les événements qui nous assaillent reste celui d'un scientifique neutre ?

Hier c'était l'Espagne qui nous donnait cette tragique occasion de nous interroger, mais aussi de répondre. Ç'aurait pu aussi être avant-hier. Et pour avoir, peut-être, jeté par-dessus les Pyrénées un regard trop indifférent ou trop complaisant, ne sommes-nous pas tous un peu « responsables » ou « complices » des crimes dont elle nous offre le spectacle ?

Et n'est-ce pas d'un autre regard que dépend une instruction civique vraiment adaptée aux besoins de notre temps ?

Pierre-Bernard Marquet

Supérieur : les ambitions du ministre

Le 24 septembre, le secrétaire d'Etat aux Universités, Jean-Pierre Soisson, a annoncé, au cours de son intervention devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), un certain nombre de mesures qu'il compte entreprendre dès cette année.

Donner un contenu effectif à l'autonomie des universités semble être la première des préoccupations du secrétaire d'Etat « mais l'autonomie ne saurait être l'indépendance » a-t-il précisé. En voulant faire sienne la définition qu'en a donnée la Conférence des présidents, à savoir que l'autonomie est la gestion décentralisée du service public, il a bien entendu préconisé des rapports nouveaux entre l'Etat et les universités, rapports qui seront facilités par Jean-Louis Quermonne, récemment nommé directeur des enseignements supérieurs et de la recherche. Les décisions du colloque de Villars-de-Lans (voir l'éducation n° 241) qui, notamment, envisageaient l'attribution des crédits publics en partie en fonction du programme de développement élaboré par chaque université seront appliquées, mais le contrôle de l'Etat, a posteriori, sera renforcé. Jean-Pierre Soisson a été extrêmement ferme sur un point : « L'autonomie n'est pas concevable sans une amélioration de la gestion des universités ». Par là, il entend modifier les critères d'attribution des crédits de l'Etat et fera prochainement un certain nombre de propositions à ce sujet.

Le budget du secrétariat sera en augmentation de 15 % et pour la première fois des crédits seront affectés à l'amortissement et au renouvellement des bâtiments.

En annonçant la poursuite et l'achèvement du schéma des formations universitaires, Jean-Pierre Soisson a précisé : « C'est le choix de la cohé-

rence pour les enseignements. » La réforme des études de troisième cycle sera mise en place, dans toutes les universités et pour toutes les disciplines, dès la rentrée prochaine. Quant au deuxième cycle, un schéma définitif d'organisation sera présenté avant la fin de l'année qui prendra en considération l'existence de deux diplômes : licence et maîtrise.

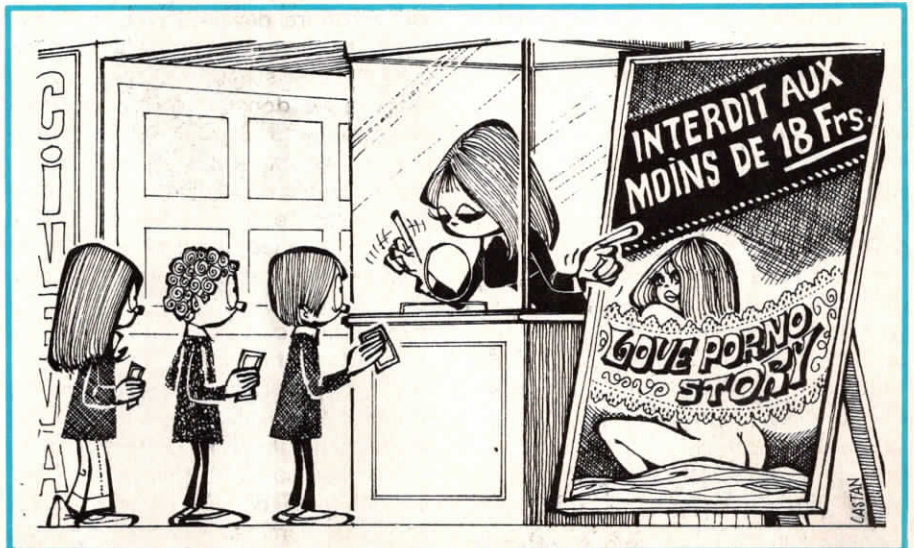
A ces mesures se juxtaposeront deux réformes, l'une concernant l'aide de l'Etat aux étudiants, l'autre, l'établissement d'un nouveau statut des personnels enseignants établi en liaison avec les organisations syndicales et « selon une procédure acceptée par celles-ci ». Le secrétaire d'Etat envisage de substituer aux nombreux corps qui existent, deux corps seulement de personnels statutaires : les professeurs et les maîtres des universités, les assistants étant progressivement intégrés dans le futur corps des maîtres, dès lors qu'ils rempliront les conditions requises. Quant aux étudiants, la majoration des bourses, l'augmentation du nombre de celles-ci ainsi que la majoration de la subvention aux résidences universitaires constituent une première étape, estime Jean-Pierre Soisson. D'autres mesures seront soumises à la conférence des associations étudiantes.

Enfin, le secrétaire d'Etat veut

mettre en avant deux nouvelles priorités pour l'enseignement supérieur. D'une part, définir une nouvelle politique pour la recherche qui permette de mieux coordonner les actions du CNRS et des universités, pour cela une « mission de coordination de la recherche » a été créée et rattachée directement à son cabinet. D'autre part, il veut intensifier le développement de la coopération universitaire internationale en tentant de dépasser le chiffre de cent cinquante accords conclus l'an dernier entre universités françaises et étrangères.

jeunes : le droit à l'emploi

La manifestation commune CGT-CFDT qui avait pour thème l'emploi des jeunes a réuni à Paris, ce 4 octobre dernier, plusieurs dizaines de milliers de jeunes venus, parfois en trains spéciaux, de toutes les régions de France. Avant cette manifestation, Daniel Colley et Jean-Claude Vars, responsables des secteurs jeunesse respectivement à la CFDT et à la CGT, ont rappelé que



si l'Etat, premier employeur, voulait satisfaire simplement les besoins de ses administrations telles que PTT, finances, équipement, enseignement, ce serait 200 000 emplois qui pourraient être créés, et que, si les revendications de retraite à 60 ans et de réduction à 40 heures hebdomadaires de la durée du travail étaient satisfaites, ce sont plus de 600 000 emplois qui pourraient être ouverts immédiatement.

C'est donc tout d'abord le « droit à l'emploi », droit au métier des jeunes, qui, rappelons-le, représentent 40 % (moins de 25 ans) du chiffre de 1 242 848 chômeurs qu'avancent les syndicats, que réclamait cette manifestation. Mais au-delà des grandes revendications des deux centrales (voir le dossier « horizon chômage » dans l'éducation n° 252 du 18-9-1975) d'autres points importants ont été soulignés et exigés par les responsables jeunes, notamment : la rémunération des stages en entreprises en cours d'études ; la suppression de toutes mesures visant à réduire la scolarité au profit du patronat ; le droit de réunion d'information et d'intervention dans les établissements tels que collèges, lycées, CET, par exemple pour expliquer les difficultés d'une profession et également la législation du travail ; enfin le maintien et l'extension de la valeur nationale continue du diplôme, pour éviter que celui-ci ne devienne un « diplôme-maison » et ne soit valorisé ou dévalorisé en fonction de l'établissement où il a été préparé.

la fin des maîtres auxiliaires ?

Il n'y aura sans doute pas cette année, dans le second degré, de bataille des maîtres auxiliaires. Tout au moins on peut espérer que ce grave problème est en voie de trouver sa solution. Telle est au moins

ils ont dit

René Haby, ministre de l'Education :

« J'ai rassemblé les moyens d'ouvrir cinquante classes maternelles supplémentaires en cherchant, dans les différents chapitres du budget toutes les économies possibles. Le secrétariat d'Etat à l'Education préscolaire étudie la répartition de ces moyens entre les différentes inspections académiques en fonction de leurs besoins, d'une part, et, d'autre part, des conditions nécessaires pour ouvrir des classes : locaux disponibles, assurance donnée par la mairie de la création de l'emploi d'une aide, possibilités de ramassage. »

Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs :

« Les sections Sport-Etude dans l'enseignement secondaire se sont multipliées et, désormais, il convient de maîtriser le problème car il ne faut pas abandonner la notion de qualité. Parallèlement à cette tâche entreprise au niveau du secondaire, le moment est venu de développer ces sections à l'université à partir des expériences existantes. Après Paris-Cochin, qui accueille des sportifs de toutes disciplines, étudiants en médecine, et Orléans, ouvert aux judokas, c'est Paris-XIII Villette qui va recevoir des nageurs. »

Le Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public (professeurs) :

« Au moment où les députés vont discuter, les 2 et 3 octobre, de la loi Mazeaud relative au sport, le SNEP... rappelle son opposition à ce projet mystificateur et rétrograde et met en garde l'opinion, les parents d'élèves, les sportifs contre les conséquences pratiques de cette loi : abandon de l'objectif des cinq heures dans le second degré, continuité de la quasi-inexistence de l'EPS dans le premier degré, transformation de l'EPS en vague activité de loisir souvent payante, en dehors de tout contrôle de l'Education nationale, sans personnels qualifiés et avec appel aux clubs privés. »

Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux Universités :

« Le moment est venu de consolider l'institution des IUT en perfectionnant ses structures, en rationalisant son développement et en redéfinissant ses moyens d'action. Il est d'abord urgent et nécessaire de renforcer la participation des enseignants d'origine professionnelle dans la pédagogie des IUT. »

La Fédération Cornec et l'ANATEEP se félicitent du contrôle surprise des cars de transports scolaires et déclarent :

« L'action entreprise ne doit pas se borner à un « coup de poing » sans lendemain, mais prendre une forme permanente. »

l'opinion de la FEN à la suite des négociations engagées par elle depuis la fin août avec le ministre de l'Education. Celui-ci vient en effet d'annoncer d'abord que le principe du réemploi cette année des M.A. était « retenu comme objectif à atteindre ». Dans ce but, 2 000 possibilités d'emploi nouvelles vont être réparties entre les académies dans les prochains jours, et s'ajouteront ainsi aux 3 000 créations intervenues en juin dernier.

D'autre part un contingent de 600 emplois de personnels administratifs ou de service sera également mis à la disposition des académies pour compléter la dotation de certains établissements en personnels de ces catégories. La répartition de ces postes prendra en compte la situation de l'emploi des auxiliaires intéressés.

Enfin le ministre s'est engagé à ouvrir rapidement des discussions pour mettre en œuvre le plan général de résorption de l'auxiliaire, y compris en acceptant l'étude des conditions de recrutement et de formation des personnels de service et d'administration. Seront également étudiées les modalités de remplacement des personnels en congé, ce qui devrait conduire à la généralisation pour le second degré, du système de titulaires remplaçants, déjà en place dans le premier degré.

« Succès incontestable pour l'organisation syndicale » dit la FEN, « mesures intéressantes » déclare de son côté le SGEN qui ne les considère cependant pas comme une « politique de l'emploi », et continue à estimer à 8 000 le nombre des auxiliaires encore en chômage total et partiel, et ceci, alors que beaucoup de classes restent surchargées.

En revanche pour Guy Bayet, président de la Société des agrégés, il est « scandaleux de prévoir la titularisation de 80 % des 20 000 maîtres auxiliaires des lycées et collèges alors que 80 % des 30 000 étudiants au CAPES en 1975 ont échoué à ce concours ». Il se plaint à cette occasion de l'insuffisance du nombre de postes mis au concours cette année et l'année prochaine.

trois questions à

Colette Pelé

secrétaire générale adjointe
de l'Association des professeurs de mathématiques
de l'enseignement public



Les journées d'Orléans ont marqué le désir pour les professeurs de mathématiques de décroiser leur discipline. C'est donc qu'ils se sentent isolés ?

Actuellement nous constatons que l'enseignement est compartimenté, que notre langage est peu accessible aux autres disciplines et au monde extérieur, qu'il n'y a pas de synthèse qui puisse se faire pour les élèves et par conséquent qu'il n'y a pas de réelle formation de la pensée mais un morcellement du savoir. C'est un fait inquiétant, car il crée une hiérarchisation des disciplines suivant leur pouvoir sélectif, ce que notre Association récuse fortement. Les mathématiques ne peuvent pas être isolées, elles sont un outil de pensée qui ne doit pas s'appliquer qu'à elles-mêmes, sinon ce serait uniquement un jeu intellectuel. Il est exact que nous avons eu, jusqu'à présent, un certain isolement dû au renouvellement du programme. Ce souci de connaissance étant maintenant dépassé, nous nous attachons au problème de l'interdisciplinarité, car tout cloisonnement est nuisible, quel qu'il soit.

De quelle façon et avec qui peut s'effectuer ce décroissement ?

Nous avons essayé de décroiser surtout par rapport aux autres sciences expérimentales et par rapport à la technologie. Nous avons des contacts avec toutes les autres disciplines puisque nous participons à la Conférence des présidents des associations de spécialistes. Pour que toutes les disciplines participent à la formation de l'esprit de l'élève, il n'est pas question de chercher une pondération quantitative de disciplines les unes par rapport aux autres, mais de chercher comment enseigner et nous ne le savons pas encore.

Est-ce que les structures des établissements et le découpage des horaires permettent cette interdisciplinarité et ne risque-t-elle pas d'être aussi laborieuse que l'a été la réforme des mathématiques ?

Les structures actuelles des établissements créent pour nous des difficultés, tout comme déjà le fait qu'il y ait cloisonnement entre lycées, CES, écoles élémentaires, maternelles, entre les disciplines, et donc hiérarchie, entre les catégories de professeurs et, là aussi, hiérarchie ; qu'il y ait sans cesse des problèmes de locaux et aussi un problème dû à l'Inspection qui refuse trop souvent de prendre en considération la notion d'équipe et inspecte chaque professeur en particulier même si le travail a été fait en commun. Nous préconisons la création d'IRES, c'est-à-dire, pour les autres disciplines, l'équivalent des IREM, et de secteurs innovateurs qui passeraient une sorte de contrat avec l'Education nationale. Nous voudrions que cette recherche se fasse au niveau de la recherche fondamentale, en même temps que sur le terrain, donc que les personnes puissent être libres pour conduire leurs expérimentations. La mise en place sera longue, mais ce que nous voudrions surtout, c'est convaincre, essayer à partir d'équipes et donner envie à nos collègues de travailler d'une manière interdisciplinaire.

au B.O.

recrutement

● Un concours de recrutement est annoncé à l'administration centrale du ministère de l'Éducation, du secrétariat d'État aux Universités, et du ministère de la Qualité de la vie (Jeunesse et Sports) : le **certificat de capacité (dactylographie et dactylocodage)** le 15 janvier 1976 (arrêté et circulaire du 5 septembre 1975 - B.O. n° 34).

● Deux textes au même B.O. n° 34 intéressent les examens de sélection professionnelle

— pour l'accès au grade de secrétaire en chef de l'intendance universitaire (circulaire du 5 septembre 1975) ;
— pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration centrale (circulaire du 19 septembre 1975).

● Le nombre des élèves professeurs (IPES) dont le recrutement est autorisé pour 1975 est fixé par un décret du 11 septembre 1975, la répartition par discipline et par centre de recrutement fait l'objet d'un arrêté du 11 septembre 1975 (B.O. n° 34).

Au total, il s'agit de 2 400 postes contre 3 800 en 1974 ; il faut tenir compte, en outre, de 200 postes réservés aux candidats admissibles aux écoles normales supérieures.

Le décret du 11 septembre indique formellement que les candidats admis en qualité d'élève professeur aux concours de 1975 pourront ne pas accomplir une scolarité de la durée réglementaire « au cas où seraient définies de nouvelles modalités d'accès aux concours de recrutement des professeurs certifiés et assimilés ».

Les dispositions de l'arrêté du 22 avril 1974 sont prorogées pour 1975, notamment en ce qui concerne les articles 3 (refus des demandes d'ajournement de la nomination en qualité d'élève-professeur) et 4 (refus de congé sans traitement).

● La session de 1976 des deux concours de recrutement d'**élèves conseillers d'orientation** s'ouvrira le 7 janvier 1976. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 17 novembre (arrêté du 5 septembre 1975 - B.O. n° 34).

À la même date, se dérouleront les épreuves du concours de recrutement des

inspecteurs de l'information et de l'orientation (arrêté du 8 septembre 1975 - B.O. n° 34).

● Les Centres de préparation à l'administration générale (CPAG) créés auprès des universités ou des UER sont dotés d'un statut (décret du 16 septembre 1975). Le régime des bourses de service public applicable aux élèves fréquentant ces centres est fixé par un arrêté de la même date (B.O. n° 35).

avantages sociaux

● Une circulaire du 12 septembre 1975 (B.O. n° 34) rappelle les conditions d'attribution des **indemnités forfaitaires et des indemnités horaires pour travaux supplémentaires** pour les **personnels administratifs** ainsi que diverses dispositions d'ordre financier relatives à ces indemnités.

personnels

● L'organisation de l'**Inspection générale de l'Instruction publique** en groupes vient d'être remaniée par un arrêté du 19 septembre 1975 (B.O. n° 35). Disparaissent de l'énoncé des disciplines l'enseignement agricole et l'enseignement ménager, mais est créée une rubrique « missions particulières ».

● Dans le cadre des **mesures de déconcentration administrative**, délégation est donnée aux recteurs pour accorder aux instituteurs les congés de longue maladie et la disponibilité consécutive à ces congés (arrêté du 8 septembre 1975 (B.O. n° 35). Les mêmes pouvoirs sont donnés au vice-recteur de la Corse.

● La **responsabilité du directeur d'école lors de l'utilisation des locaux scolaires en dehors des horaires ou périodes scolaires** vient d'être précisée par une circulaire du 17 septembre 1975 (B.O. n° 35).

Le nombre des demandes croît tous les jours (activités de garde et de loisir, en dehors des heures scolaires ou les jours de congé ou de vacances — activités complémentaires de l'école — activités de promotion professionnelle et sociale, réunions, etc.).

Les demandes seront accueillies et instruites par le directeur.

Une convention avec les utilisateurs pourra être établie.

Pour l'établissement de la convention

et particulièrement la définition des mesures de sécurité, la responsabilité administrative du directeur est entière, à charge pour lui de prendre les contacts nécessaires avec le corps local des sapeurs-pompiers.

Dans l'exécution de la convention, seule est engagée la responsabilité de l'organisateur. La présence du directeur d'école n'est donc pas obligatoire pendant l'occupation des locaux.

Toutefois, le directeur ne saurait se désintéresser de son établissement et il sera tenu, en période scolaire, d'avertir l'autorité académique et l'autorité municipale de tout incident ou usage abusif des locaux dont il pourrait avoir connaissance.

Pendant la période des vacances, le directeur d'école sera déchargé de toute responsabilité et de tout contrôle, dans la mesure où il aura remis au maire la clef des locaux scolaires.

Le dossier de demande d'utilisation des locaux scolaires portant les observations, les réserves le cas échéant, et l'avis du directeur d'école — l'avis du maire ayant été recueilli et joint — est transmis, pour suite à donner, à l'inspecteur d'académie.

En aucun cas, et sous aucun prétexte, l'utilisation des locaux ne pourra commencer avant réception de la décision du préfet.

● Les **principaux et directrices des CES**, susceptibles d'être admis à la retraite doivent déposer leur demande avant le 30 novembre 1975 (circulaire du 16 septembre 1975 - B.O. n° 35).

● L'**échange d'enseignants entre la France et le Québec** se poursuit durant l'année scolaire 1976-1977 dans dix académies. Les modalités de l'échange sont précisées par une circulaire du 12 septembre 1975 (B.O. n° 34).

divers

● Les candidatures aux prix « Pauline Kergomard », « Education enfantine » (fondation Nathan), « René Moufflard », « Dupuy Albarède » pour l'année 1975, seront reçues dans les conditions indiquées par une circulaire du 25 septembre 1975 (B.O. n° 35).

Le B.O. n° 34 bis est entièrement consacré aux **diplômes nationaux de troisième cycle**, délivrés par les universités et établissements d'enseignement supérieur publics (arrêtés du 28 août 1975).

ÉDITIONS BORNEMANN

15, rue de Tournon, 75006 PARIS
(CCP PARIS 20852-18)

E. BATTISTA - M. PORTES
Professeurs d'Éducation Physique

JEUX SPORTIFS ET SPORTS COLLECTIFS

Un vol. de 210 pages avec 102 illustrations
22,50 F

E. BATTISTA

SPORTS ET MUSCULATION

22,50 F

G. THOUVENOT
Professeur d'Éducation Physique

GYMNASTIQUE SCOLAIRE ET JEUX COLLECTIFS

9,00 F

(Catalogue complet sur demande)

Prière d'ajouter 12% pour frais d'envoi.

le carnet du professeur

MARQUE ET MODELE DEPOSES

répond à vos besoins.

*

vous aide dans votre travail.

*

contient
votre documentation d'usage.



format unique
21 x 13,5 cm

*

VENDU
EXCLUSIVEMENT

Un système très simple de feuillets
juxtaposables évite la saturation
et les surcharges en fin de période
scolaire.

Feuillets et colonnes parfaitement
neutres permettant l'adaptation
de ce carnet à tous les genres de
notation et quel que soit le nombre
de classes et d'élèves.

Comporte la fourniture éventuelle
d'intercalaires de couleurs ainsi
que tous papiers différents (cal-
que millimétré, pochettes trans-
parentes, etc).

Toujours propre, facilement tenu
à jour, le carnet du professeur
est livré dans une reliure à an-
neaux de format peu encombrant.

Le carnet est vendu complet ou
vous le composez vous-même,
selon vos besoins, chaque catégo-
rie de feuillets étant fournie sé-
parément

NOUVEAUTÉS : les fiches étagées
de notation par niveaux, la feuille
de moyenne - Emploi du temps -
Fiche individuelle d'élève.

par
BERTY 49 rue Claude-Bernard 75005 PARIS Tél. 331-01-41- 587-01-13

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Énergie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Énergie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée ; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.

Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Énergie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.L.

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et
recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'École, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES 510 ED

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État

12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé

cette école innombrable

Quoi qu'en pensent les esprits chagrins,
un peu partout l'innovation grignote la routine.

L'enseignement technique, qui fut longtemps
le parent pauvre de l'Education nationale,
conduit des expériences dans plusieurs établissements
dont le Centre d'enseignement technologique
de l'Etang de Berre, le CETEB,
est sans doute le plus original.

La « pédagogie avancée » qu'on y pratique préfigure
ce que pourrait être demain, si on le veut bien,
une authentique révolution de l'enseignement.

Merci donc au recteur Franck et à l'équipe du CETEB
d'avoir aidé Paul Juif à réaliser cette enquête.

technologie

DANS LE CAS du CETEB, la novation pédagogique trouve sa motivation dans le « séisme économique » provoqué par la mise en place du complexe industrialoportuaire de Fos-sur-Mer. Trente-cinq mille emplois nouveaux sont à créer sur cinq ans. Un effort de qualification à tous les niveaux est imposé par l'implantation d'industries modernes. Par ailleurs, le CETEB répond au souci de donner aux jeunes et aux adultes engagés dans la profession les moyens de défendre une certaine qualité de la vie.

Tels sont les besoins. Mais on sait que les besoins ne suffisent pas à provoquer les réponses adaptées. Il y faut la volonté des hommes. Le CETEB est né d'une rencontre. Sur le Plateau des Bolles qui domine la ville d'Istres, au sommet d'un oppidum où Celto-Ligures, Grecs et Romains installèrent jadis leurs industries, trois responsables décidèrent d'implanter, dans le cadre du VI^e Plan, un complexe expérimental d'enseignements technologiques. « L'enfant a trois pères, dit avec un grain d'humour l'inspecteur principal Vigreux : le préfet régional Laporte, le recteur Franck, le professeur Bertrand

Schwartz ; mais c'est moi qui porte le petit dans les bras »...

structures et objectifs

La « mission », dont A. Vigreux est le chef, travaille depuis trois ans à définir des objectifs, à inventer des stratégies, à substituer l'harmonie et la synthèse à ce qui, dans l'enseignement français, est trop souvent juxtaposition ou désordre.

Pour conduire à bien son entreprise, l'état-major du CETEB dispose d'un instrument exceptionnel. Au premier abord le bâtiment surprend. Le visiteur a l'impression de se perdre dans un labyrinthe. Il est vrai que tout ce qui est vraiment fonctionnel est complexe. C'est à partir de l'enseignement qu'on découvre l'architecture. La pédagogie fournit le fil d'Ariane qui permet de s'orienter dans un petit univers d'ensembles concentriques.

Trois grands ateliers hexagonaux baignés de lumière tournent autour d'un noyau : ici une salle de métrologie ; là un laboratoire. Les élèves circulent librement pour procéder à une mesure, véri-

fier une réaction chimique, recourir aux documents du cabinet de ressources, s'isoler dans un des locaux d'auto-instruction. On a compris que l'ensemble architectural et l'équipement des aires de travail sont conçus en fonction d'une pédagogie novatrice fondée sur l'autonomie de l'élève.

Rien au CETEB qui rappelle l'ordre tel qu'il est conçu dans une école-caserne. Des objets surprennent par leur voisinage : là une amphore antique ; à côté, et comme contraste, une caisse de video-cassettes américano-japonaises...

Pour répondre à la demande, l'enseignement technologique est dispensé à trois niveaux :

- dans le cadre d'un **Collège d'enseignement technique** industriel (CET) de 432 places qui prépare au CAP et au BEP dans les spécialités suivantes : mécanique générale, électromécanique, métaux en feuilles et chaudronnerie, conduite d'appareils ;

- dans un **Centre de formation d'apprentis** (CFA) où 54 apprentis sous contrat appartenant aux sections professionnelles du CET et à trois autres familles artisanales reçoivent, au rythme d'une semaine sur quatre, des compléments d'enseignement général et technologique ;

- et enfin dans un **Centre de formation continue** (CFC) dont l'animation est confiée à un inspecteur de l'enseignement technique et qui est susceptible d'accueillir 160 adultes salariés à temps plein. Les responsables du CFC négocient avec les différents partenaires — patronat et syndicats — des actions de formation toujours fondées sur l'analyse poussée des besoins des stagiaires dans le cadre de l'économie régionale et très particulièrement de la zone de Fos. Ils veillent également à élaborer des stratégies pédagogiques adaptées au milieu adulte.

Il ne suffit pas de visiter un établissement pour en comprendre les finalités socio-pédagogiques.

élèves en auto-documentation
en couverture :
travail autonome en électrotechnique

L'histoire de celui-ci s'est développée, de « l'année 0 » à « l'année 3 », à travers de multiples réunions d'experts et de débats en commissions.

les choix pédagogiques

En attendant qu'une monographie soit consacrée à cette prodigieuse aventure, il nous a paru commode de questionner l'inspecteur principal chef de mission qui définit son rôle ainsi : assurer l'unité et la correction administrative, mais aussi présider à l'élaboration des plans de travail, provoquer des avis, déterminer entre les divers départements les nécessaires interdépendances, infléchir la stratégie pédagogique tout en assurant la continuité et en évitant des remises en causes incertaines.

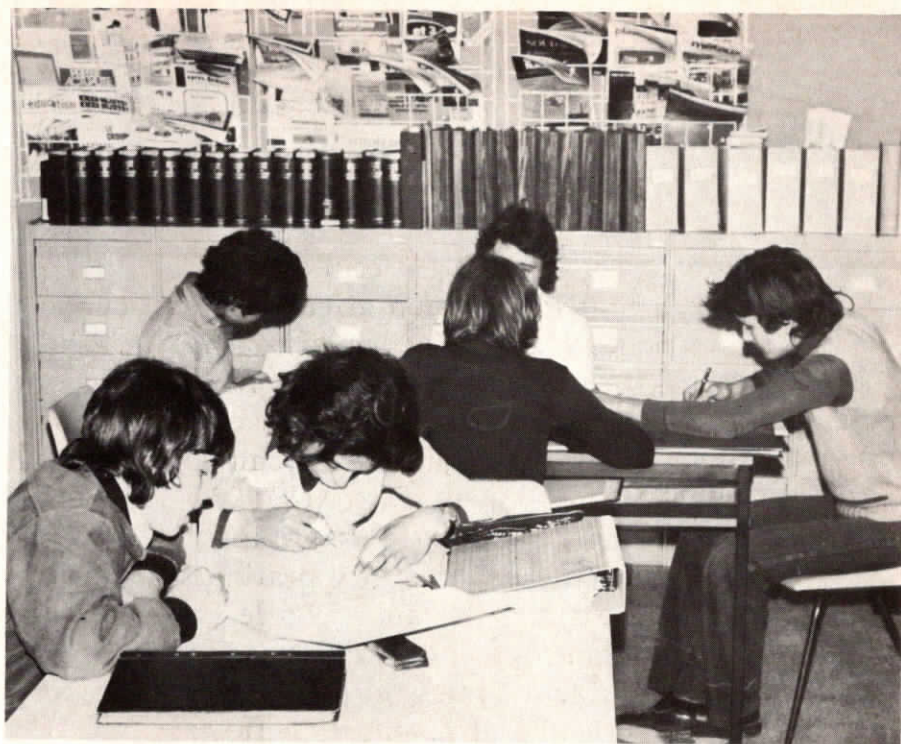
● **L'innovation pédagogique ne se caractérise-t-elle pas d'abord par de nouveaux objectifs ?**

Une formation technologique renouvelée doit viser à une meilleure adaptation de l'individu au groupe et à une insertion professionnelle et sociale plus responsable. Notre idéal ? Former des hommes autonomes, capables d'ouverture d'esprit, ayant un métier. Des hommes qui ne soient ni prédestinés, ni préfabriqués. Voilà pour la philosophie...

● **Une philosophie qui détermine vos choix pédagogiques ?**

Notre premier souci est d'éclairer l'adolescent qui aborde les études techniques, sur les différentes filières possibles, de le conforter par des méthodes pédagogiques modernes. Des méthodes qui le mettent en confiance et qui lui permettent de progresser seul et à son rythme personnel.

● **On prétend que vous avez décidé**



pour tous âges

la mise à mort des programmes et des emplois du temps, ces gardiens de la tradition...

Plutôt que de partir d'a priori didactiques, l'apprentissage individualisé pratique une « pédagogie par objectifs » d'inspiration anglo-saxonne. Une telle pédagogie suppose la détermination et le calibrage de modules. Ces modules, qui sont le fruit d'une concertation des formateurs et des professionnels, ne sont pas des modules de durée, ni exactement de connaissances. Ils correspondent à la liste des capacités concrètement exigées pour un métier donné. « Être capable de... » : tel est le sens que nous donnons ici à ces espèces d'unités de valeur. Est-il besoin de préciser que ces capacités sont de l'ordre de l'intelligence technique, plutôt que du savoir-faire et du dressage ?

● **Cette pédagogie par objectifs n'a-t-elle pas ses limites ?**

Si la notion d'« être capable de... » convient à l'acquisition des gestes professionnels, le contenu des unités modulaires est plus difficile à définir quand il s'agit d'activités culturelles, économiques

et sociales. La formation humaine ne peut pas se réduire à des performances et se laisser enfermer dans quelques modules. C'est alors qu'on est amené à redécouvrir l'importance du milieu de vie.

● **Le travail de groupe et la « pédagogie différenciée » dont vous vous réclamez ne sont-ils pas contradictoires ?**

Pas du tout. Il est patent que les élèves n'apprennent pas tous à la même vitesse. C'est à l'intérieur du groupe que chacun développe son effort à son propre rythme. Du même coup on peut dire qu'il y a autant de progressions que d'élèves. Confier à l'ordinateur l'établissement des programmes et des emplois du temps relevait naguère de la pédagogie-fiction. Utopie hier, mais peut-être pratique courante demain.

● **Cet enseignement très individualisé porte en lui l'exigence d'une pédagogie de soutien...**

Bien sûr. Il est sage de ne pas attendre que l'élève fasse naufrage pour intervenir. Le soutien est fourni par le professeur et par les media. Ainsi, le jeune est conti-



conducteurs d'appareils
de l'industrie chimique

nuellement accompagné dans son effort. Un système de tutorat adapté des universités anglaises consolide l'effort des adolescents en difficulté. Il n'est pas jusqu'à l'interdisciplinarité qui ne joue son rôle ici. Nous n'en faisons pas une élégance imposée par la mode. La mathématique éclaire le travail en atelier. La technologie propose des objectifs au dessin industriel. Cet « enseignement globalisé » constitue des réseaux de soutien dont l'efficacité pratique est incontestable.

● **Le soutien ne doit pas dispenser de l'effort personnel.**

La leçon de Célestin Freinet est toujours valable : on ne sait bien que ce qu'on a appris à la force du poignet. Tout dans notre système incite à l'autonomie et à la responsabilité. L'établissement dispose de 60 postes de travail individuel. Les élèves se rendent librement à la salle d'autodocumentation. Quant à notre salle d'auto-instruction, qui fait la fierté de l'équipe media, elle est probablement la plus moderne d'Europe. De quoi s'agit-il ? De mettre les moyens audiovisuels « en libre service ». Chacun des jeunes usagers recourt à la batterie de videoprojecteurs dans le cadre d'une tranche horaire qu'il meuble à son gré. Il lui est loisible, en outre,

de consulter films et bandes magnétiques. La place est prête pour recevoir les machines à enseigner.

● **Pour reprendre l'image de Mac Luhan, vous voulez faire passer l'univers scolaire de la galaxie Gutenberg à la galaxie Marconi...**

Tout problème pédagogique est un problème de communication. L'auto-instruction suppose une révolution dans l'utilisation des media. Les media ne sont pas chez nous des auxiliaires qui complèteraient le cours magistral ou qui lui fourniraient des illustrations distrayantes. Image et son incitent l'élève à aller personnellement à la découverte du savoir. Cette nouvelle autodidaxie qui s'appuie sur le support des media entraîne un changement profond de la relation maître-élève dans le sens de plus de confiance mutuelle et de plus de cordialité.

● **Le contrôle continu ne contribue-t-il pas à ce changement de climat ?**

Il s'agit en effet de passer de l'examen qui traumatise le candidat au contrôle continu qui le renseigne sur son niveau. C'est pour l'élève une invitation permanente à se prendre personnellement en charge et, pour l'ensei-

gnant, l'obligation de se remettre en cause. Contrairement à ce que pensent certains, le contrôle continu n'est pour personne une solution de facilité. Pour dire vrai, dans un établissement traditionnel, le candidat au CAP est « en formation » pendant les trois mois qui précèdent l'examen. Constamment sollicité, il est au CETEB « en formation » tout au long de trois ans d'études. Un tel système suppose la mise en place d'un jury permanent dont les méthodes de travail sont étudiées « en école de jury ». Le contrôle continu pratiqué avec souplesse ouvre ainsi les chemins à la formation continue.

les départements d'appui

Le face-à-face des élèves et de leurs maîtres ne suffirait pas à constituer une expérience. Le ministère de l'Éducation, qui a voulu jouer à Istres toutes les cartes du succès, n'a pas lésiné sur l'état-major. Les départements d'appui — qu'au CETEB on appelle discrètement des « cellules » — mobilisent des spécialistes qui conçoivent, coordonnent, produisent, testent, évaluent.

Au point de départ du processus un ingénieur-conseil en organisation met en observation les locaux, les filières de formation, les moyens d'enseignement, les méthodes et les plans de travail. Collaborant à la définition d'une politique scolaire, il est essentiellement un agent d'adaptation et de changement. Sa mission est de planifier et, projetant aujourd'hui dans demain, de contribuer à l'invention de l'avenir. Dès maintenant, il collabore avec la section Diagnostic qui établit des liaisons nécessaires avec les demandeurs de formation et qui met au point des actions de formation permanente.

A la charge de l'OFRATEME, le Centre de production des media a

adultes en formation
(mise à niveau avant FPA)

à sa tête un enseignant qui, depuis quinze ans, suite au stage de l'ENS de Saint-Cloud, s'est spécialisé dans la production audiovisuelle. Solidement équipé en personnel, en matériel d'impression et de duplication et en matériel audiovisuel, le Centre doit répondre aux besoins très diversifiés de l'établissement.

En mettant à la disposition des élèves un savoir stocké sur des supports, on remet en cause « le monopole du maître ». On part de cette idée que l'enseignant est essentiellement un organisateur et qu'il n'est pas toujours utile pour faire passer le savoir à celui qui apprend. Rousseau ne prétendait-il pas déjà que le rôle du maître se borne à « mettre en rapport l'élève avec les choses » ?

A la différence du CES expérimental de Marly-le-Roi où le circuit fermé exige une régie et une programmation concertée mises au service d'un enseignement collectif, il ne s'agit pas au CETEB d'« arroser » les locaux d'enseignement d'images et de son, mais de « fabriquer des media » et de jeter les bases d'une banque du savoir qui, ultérieurement, s'ouvrira sur des clientèles extérieures. Ce matériel mettra à la disposition de chaque élève les moyens d'une intelligente auto-instruction. Les technologies de communication permettront à chacun d'apprendre à apprendre, de penser de façon critique et d'être, en fin de compte, un producteur plus encore qu'un consommateur de l'enseignement. En pareil cas, la machine ne mécanise pas, mais aide l'individu dans son épanouissement personnel.

La cellule d'orientation et d'évaluation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences de l'université de Luminy qui a derrière lui des expériences d'instituteur et de conseiller d'OSP en même temps qu'un grand entraînement à la recherche. A côté du Centre d'autodocumentation où élèves et professionnels en stage



franchissent l'étape qui permet de passer de la documentation-illustration à la documentation-acte-pédagogique, le visiteur découvre un petit laboratoire de psychopédagogie. Le service, dont deux chercheurs sont pris en charge par l'INRDP, a comme mission principale de tester l'efficacité de l'entreprise pédagogique. A son programme : des comparaisons de performances entre élèves, des bilans de début et de fin d'études, des comparaisons de résultats obtenus au CETEB, dans les CET traditionnels et dans les autres établissements expérimentaux.

La définition de certains objectifs en termes de comportement motive des contacts réguliers entre évaluateurs et enseignants. Ceux-ci éclairent ceux-là au moment où ils s'appliquent à la recherche des causes des succès et des échecs. Quant aux responsables de la dynamique du système, ils trouvent profit au dépouillement du « journal de bord » de l'équipe évaluation. Ainsi comprise, l'évaluation n'est plus une simple entreprise de mesures et d'établissement de profils, elle fait partie intégrante du processus d'enseignement.

La description des structures et l'analyse des procédures ne rendent compte que fort incomplètement de l'ambiance éducative. Le CETEB est une communauté de vie plus encore qu'une école. On

y évoque « la pédagogie ouverte » de Freinet, cet instituteur-paysan qui célébrait le travail manuel et qui avait un sens noble de l'outil et de la machine. A Istres, on se tient à distance d'une rationalité glacée. Sans négliger les contenus dont l'acquisition est régulièrement contrôlée, on valorise ici le bonheur de vivre du jeune et on a le souci de son épanouissement personnel.

des raisons d'espérer

La communauté de vie du CETEB n'a pas besoin de règles de discipline. On y pratique une pédagogie sans gendarmes. Les élèves y sont heureux et s'expriment volontiers. Pas d'absences. Pas de graffiti sur les murs. Pas de grosses difficultés. Pas de punitions — ce qui oblige à donner beaucoup de temps aux élèves qui ont des problèmes. Le CETEB est une école où l'on joue beaucoup. On joue d'abord à se rencontrer dans le hall (qu'on appelle « la rue »), à la cafeteria (qui est gérée par les élèves), dans les espaces de travail. Nul ne se sent coupable si des adolescents décident de couper une séance de travail à l'atelier par une partie de baby-foot. Et comme il s'agit d'une école en bonne santé, on n'enre-

giste pas d'abus.

Les observateurs expliquent ce climat de simplicité, de naturel, de cordialité dans l'échange par la rencontre au long des journées des jeunes et des professionnels en stage. Cette cohabitation des adolescents et des adultes désamorce les conflits de générations. Il est à noter que les adultes sont d'autant plus fraternels qu'ils sont sans responsabilités.

Il est trop tôt pour faire le bilan du CETEB. Le moins qu'on puisse dire est qu'il suscite curiosité, intérêt et sympathie — « cette sympathie dont ont besoin ceux qui ont la charge difficile d'oser », comme dit le chef de mission. Le rayonnement de l'établissement se mesure à ses échanges avec l'extérieur, notamment avec huit établissements d'appui qui seront, au meilleur sens du terme, ses satellites. Les familles trouvent au CETEB sécurité et sérieux. Les élèves recrutent des élèves. Les syndicats ouvriers approuvent. Les responsables de l'industrie font confiance. Quant aux enseignants, ils sont progressivement gagnés à la cause de la novation. Ils y ont quelque mérite car remettre quotidiennement en cause son intervention pédagogique n'est pas chose facile.

Le CETEB n'a pas de livre d'or car l'enseignement ne cède pas encore aux habitudes de la grande hôtellerie. Mais ce qui est certain, c'est que les visiteurs se pressent à la porte. Du côté de ce qu'on appellerait ailleurs « la hiérarchie », on a noté l'accueil de sept inspecteurs généraux dans une seule et même journée. Des municipalités viennent se faire sur place une opinion. Ont été reçus le maire de Grenoble et ses adjoints, les missions d'éducation permanente des « villes nouvelles » de la couronne de Paris. Des enseignants de toutes spécialités sont venus des quatre coins du monde. Les responsables des pays en voie de développement sont particulièrement intéressés : parmi ceux que

nous avons questionnés, un ingénieur de Bagdad a pensé tout dire en un mot : « Beautiful! », alors qu'un professeur de Quito en Equateur s'exclamait : « Congratulations! » Il reste à répondre à quelques Français qui posent des questions en termes de contestation : « Gadget pédagogique ? » demandent ceux-ci. « Expérience-vitrine ? » hasardent ceux-là. « Poussée de fièvre technocratique-pédagogique ? » insinuent les plus malveillants ? Et pourquoi pas « l'esquisse d'un nouvel ordre scolaire ? »...

Et l'avenir ? la bataille ne sera gagnée que si responsables politi-

ques, administrateurs et syndicats sont prêts à tirer demain les conséquences de l'expérience d'Istres et à faire mentir ceux qui prétendent que la France ne va pas volontiers au-delà des prototypes. Dans le cas présent, la réussite de l'entreprise serait assurée si l'on créait dans le cadre des prochains plans, un centre expérimental d'enseignements technologiques dans chaque académie. Un tel établissement serait à la fois centre de formation, d'expérimentation pédagogique et de production de media.

Rendez-vous à la fin du siècle...

Paul Juif

la chance des autres

Merveilleux travail manuel, quand il est chanté par ceux qui ne s'y sont pas risqués. Lui seul peut nous sauver, rééquilibrer les élèves, les adultes, l'économie, la nation. Le temps de l'ingratitude et du mépris est révolu ; c'est promis-juré : on le revalorise. Air connu et qui redevient à la mode. Mais de quoi s'agit-il ?

De sa valeur dans la formation d'un homme ? Elle est indéniable. Ce que l'on fait de ses mains apporte directement la preuve de la réussite ou de l'échec, et progrès. Vive l'éducation manuelle ! Mais elle est fatigante, salissante et, somme toute, un peu triviale. Essayons de l'épargner à nos enfants, un peu plus encore que l'éducation physique, le dessin, la musique, qu'il est si doux d'esquiver.

De son importance et de sa noblesse dans le travail national ? C'est un très beau thème, revigorant, et qui ne coûte pas cher. Les travailleurs immigrés paraissent cependant y être beaucoup plus sensibles que nous-mêmes. C'est curieux, mais avantageux. En sont-ils mieux récompensés ?

De l'élévation individuelle qu'apporte une activité manuelle ? Nous sommes en pleine mystification. On place alors en avant le « métier » manuel, qui exige une qualification et met en jeu les vertus complètes de l'artisan : savoir, habileté, initiative, adaptation, création. Le serrurier, le plombier, le menuisier plaisent beaucoup. Mais quelle est la proportion de travailleurs manuels qui ont l'immense chance d'exercer un métier ? La plupart occupent des emplois, des postes de travail élémentaires, lassants, où ils ne peuvent rien engager de meilleur d'eux-mêmes. Mettrait-on dans la même confusion du « travail intellectuel » le professeur d'université, l'écrivain et le commis aux écritures sous prétexte que tous les trois vivent de leur plume ?

Tant que la majorité des emplois manuels sera ce qu'ils sont, « répétitifs et parcellaires » selon la belle formule de Georges Friedmann, on ne voit pas très bien comment on pourra les valoriser. S'ils sont inévitables ainsi, qu'au moins ils soient compensés par d'autres avantages, un meilleur salaire et un peu plus de considération. S'ils sont modifiables, perfectibles, qu'on les enrichisse. Mais, dans tous les cas, qu'on les respecte sans les trahir.

Et qu'au moins les illuminés du bricolage dominical et de la tondeuse à gazon évitent de prendre leur passe-temps pour les réalités de la vie. Cela manque, à la fin, de sérieux et même de décence.

Robert Mandra

les risques de la liberté

Tous les enfants, c'est bien connu, sont de petits génies en puissance. Ces adorables petits diables, fous de curiosité, sont inventifs comme pas un. Dans leurs mains crépitent des étincelles qui font la joie des familles. Et nous serions bien sots, nous autres les adultes, de mettre un mors à ces joies naïves. Bien sots et biens coupables si l'on en croit la rumeur qui court : à cause de nous, de nos contraintes stupides, il n'y faudra pas longtemps pour que les « poètes » du premier âge soient devenus des tâcherons de l'ennui. Envolée leur spontanéité, évanouie leur fraîcheur créatrice ! Laissons donc faire, laissons aller : soyons non-directifs. Seulement voilà : cette non-directivité risque fort de ne profiter qu'à ceux que la vie a bien armés. Comme toujours les enfants favorisés resteront favorisés, les démunis, démunis. Au bout du compte, et même chez les tout petits, en l'absence de directivité les inégalités iront s'accroissant : celui qui déjà parlait parlera plus et mieux, et les autres continueront de se taire quand déjà ils ne disaient pas grand chose.

Telle est en tout cas la réflexion à laquelle aboutit Bianka Zazzo. Bénéficiant de l'aide conjointe de la municipalité de Nanterre et de l'université de Paris X, ainsi que de l'assistance matérielle du CNRS, elle vient de mener une longue recherche dans des écoles maternelle et primaire de Nanterre. Elle dévoile pour nous, en avant-première, les résultats succincts de ses observations. Son mari, René Zazzo, directeur du Laboratoire de psycho-biologie de l'enfant à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, assistait à l'entretien. Il est intervenu, brièvement, à la fin pour donner son point de vue sur la créativité des jeunes enfants.

entretien
avec Bianka
et René Zazzo

● Vous venez d'effectuer une longue recherche sur la scolarisation de la petite enfance. Quel en était l'objectif ?

B.Z. — Pendant longtemps je me suis intéressée à l'adolescence. Or, ce qui peut la caractériser ce sont toutes sortes de décalages qui existent entre l'affirmation de l'autonomie et les besoins d'autonomie, mais

surtout entre un certain niveau d'autonomie morale et l'autonomie matérielle. J'ai donc voulu connaître l'histoire de l'acquisition de cette autonomie. C'est pourquoi je me suis intéressée aux jeunes enfants à un âge critique — ce que j'appelle un âge-seuil —, à un moment où ils changent de statut : l'enfant passe du milieu familial à un milieu scolaire, et ce passage entraîne

toutes sortes de difficultés qu'il devra surmonter. J'ai donc examiné le moment du passage de la maternelle à l'école élémentaire.

Après des observations sur le terrain dans plusieurs écoles maternelles, je me suis efforcée de définir les champs dans lesquels doit s'exercer l'adaptation de l'enfant. Très schématiquement j'en ai défini deux : d'une part l'intégration au

groupe et l'établissement de relations interpersonnelles, d'autre part, l'adaptation aux exigences scolaires, c'est-à-dire la participation aux activités proposées à l'école maternelle.

Une fois définis ces critères, tout de même très vastes, il a fallu les opérationnaliser, c'est-à-dire trouver les indices de bonne ou mauvaise intégration au groupe, de bonne ou mau-

vaise participation aux activités. Là intervient toute une batterie d'instruments techniques dont je veux vous épargner la description. En revanche, je veux insister sur le fait que l'axe de cette recherche a été l'observation du comportement **manifeste** des enfants, c'est-à-dire que je ne suis partie d'aucune norme, d'aucun étalonnage, d'aucune référence générale. J'ai observé les comportements tels qu'ils se présentent et chaque enfant a été défini en fonction de tous les autres enfants de sa classe.

Mon premier objectif était donc d'étudier les modalités de l'adaptation de l'enfant et d'essayer de prévoir dès l'école maternelle ce que deviendra son adaptation aux exigences de l'école primaire.

Le deuxième objectif, plus spécifiquement psychologique et non pas pédagogique, était de saisir sur une population — restreinte (une certaine d'enfants) mais bien définie — les facteurs qui déterminent une plus ou moins bonne adaptation aux exigences scolaires. Cela a d'ailleurs nécessité une équipe de travail assez importante puisque, une fois les enfants observés en situation scolaire, ils ont ensuite été soumis à une série d'examens psychologiques. Parallèlement, en mobilisant toutes les familles, nous avons pu recueillir des renseignements relativement précis sur le milieu familial de chacun des enfants, renseignements qui dépassent les définitions classiques du niveau socio-professionnel.

● **Ces enfants, je crois étaient répartis dans des classes différentes, d'écoles**

différentes, avec des maîtresses qui appliquaient des méthodes pédagogiques différentes.

B.Z. — En effet, ce sont trois classes d'école maternelle qui ont été prises en considération, dont deux dans le même groupe scolaire. Or, sur ces trois classes, une des maîtresses était délibérément non-directive. Cette institutrice — et ce fut une chance pour notre recherche — avait opté pour le laisser-faire ; elle avait décidé de laisser aller ses enfants comme ils le voulaient jusqu'à un certain moment — celui de notre intervention — où nous lui avons demandé de les réunir en une communauté de classe traditionnelle (nous avons besoin qu'ils soient ainsi réunis pour les voir fonctionner grosso modo dans le même type d'activités que celles pratiquées dans les deux autres classes : initiation à la lecture, exercices graphiques).

Nous avons eu à cette occasion des discussions assez prolongées avec cette institutrice qui nous a dit notamment : « Je commencerai l'apprentissage de la lecture quand les enfants en auront envie, quand ils seront prêts. » Au bout du compte, elle a constaté que c'était là un critère tout de même bien fragile et que les enfants ne savaient pas à quel moment il faut avoir envie d'apprendre à lire ou à écrire ! Vers février-mars elle a donc accepté d'unifier un peu les activités de sa classe selon le modèle de celles qui étaient pratiquées dans les deux autres, mais probablement pas selon les mêmes modalités pédagogiques.

Nous avons donc suivi tous ces enfants pendant toute leur année de maternelle ainsi que pendant leur première année de cours préparatoire.

● **Quelle est la première des constatations que vous avez pu faire ?**

B.Z. — Nous avons pu constater — et ce n'est pas du tout un argument contre le laisser-aller ou la permissivité — que la scolarisation de ces derniers enfants pose beaucoup plus de problèmes que celle des autres sujets qui ont été initiés à ce qu'on peut appeler des activités culturelles **systématisées**. Lorsque nous avons eu l'occasion de leur appliquer des tests, nous nous sommes en effet rendu compte que, pour un même niveau mental que leur camarades, issus du même milieu, ils étaient incapables de suivre une consigne même simple. Ils n'ont pas réussi à comprendre — en tout cas au début — qu'une tâche, quelle qu'elle soit, a un début, un développement et une fin. La passation d'épreuves, même extrêmement faciles, leur faisait problème.

Si nous ne parlons plus maintenant de l'attitude particulière à chaque maîtresse mais de la nature des activités scolaires, nous pouvons caractériser ces activités ou situations scolaires selon la part d'intervention, de direction, plus ou moins grande qu'elles exigent de toute maîtresse.

La situation la plus directive était l'apprentissage de l'écriture : la maîtresse écrit un mot, la lettre écrite au tableau est accompagnée d'un geste, l'enfant suit le geste et son travail est véri-

fié sur le papier au fur et à mesure de l'exécution de la tâche.

Une situation beaucoup moins directive, mais où la maîtresse intervient quelque peu, est l'opération bien connue du classement des étiquettes : on donne aux enfants des étiquettes sur lesquelles sont écrits des mots : elles sont éparpillées sur la table et chaque enfant doit les ordonner pour écrire une phrase.

La troisième situation c'est l'apprentissage du langage, la maîtrise de la langue orale : sur la simple incitation de la maîtresse les enfants sont amenés à parler, à s'exprimer. La contrainte est ici à son minimum.

Enfin la dernière situation, tout à fait classique de l'école maternelle, ce sont les activités libres.

Nous avons observé les réactions de chaque enfant dans chacune de ces situations. Le comportement le moins bon pour nous était évidemment l'inactivité solitaire soit que l'enfant reste passif, muet, replié sur lui-même, soit au contraire qu'il soit agité mais de façon « gratuite », c'est-à-dire sans aller vers les autres, manifestant une certaine instabilité sans aucune relation avec les autres enfants.

Quand on compare les observations faites dans toutes les classes et sur tous les enfants, on fait apparaître le résultat suivant : le comportement de non-participation et d'isolement par rapport au groupe est le moins fréquent dans la situation directive et le plus fréquent dans la situation d'apprentissage du langage. Dans cette dernière situation la maîtresse se limitait à solliciter les enfants, à

stimuler leur expression verbale, mais aucune structuration de cette expression n'était prévue. Comparant ces résultats avec une observation plus succincte menée dans la petite section de l'école maternelle, on est amené à faire les mêmes constatations : il apparaît que la structuration de l'activité par l'adulte est tout aussi nécessaire pour, les tout jeunes enfants que chez les enfants de la grande section.

● Il existerait donc une grande différence d'adaptation des enfants aux exigences scolaires selon la plus ou moins grande intervention des enseignants. Mais s'agit-il d'une règle générale ou bien s'agit-elle de graves entorses selon le cas particulier de chaque enfant, son origine familiale par exemple ?

B.Z. — Il est évident que l'on peut avoir des enfants issus de milieux très défavorisés et qui sont, scolairement, très adaptés, et des enfants issus de milieux favorisés qui éprouveront de grandes difficultés d'intégration au groupe. Mais quand on étudie une population ce sont les tendances générales que l'on dégage et celles-ci ont montré que l'influence du milieu était vraiment décisive tout autant pour l'adaptation à la vie scolaire que pour le développement individuel.

Nous avons essayé de mieux connaître les milieux d'origine de nos enfants en nous attachant plus aux données socio-culturelles qu'aux données socio-professionnelles (des études précédentes ont en effet montré que ce n'est pas tant la profession exercée par

les parents qui compte que leur niveau d'études. Dans notre population nanterroise, nous avons pu répartir les familles en quatre niveaux socio-culturels, en tenant compte et de la profession et du niveau des études : 1) professions non qualifiées, scolarité primaire incomplète ; 2) professions ouvrières qualifiées sans formation professionnelle préalable, certificat d'études pour au moins l'un des parents ; 3) ouvriers qualifiés, employés ou agents de maîtrise, BEPC ou CAP ; 4) cadres moyens, techniciens, instituteurs, scolarité poursuivie jusqu'à 18 ans et plus, sanctionnée par un diplôme pour au moins l'un des parents (seulement 12 % de ce niveau, le plus élevé, appartiennent à la population étudiée). Nous avons également tenu compte d'autres facteurs comme le logement, la cohésion familiale, mais surtout les activités pratiquées en commun avec le père ou la mère.

Je veux insister sur ce dernier facteur car il semble que ce soit celui qui intervienne le plus dans le développement de l'enfant et sa bonne adaptation scolaire. Nous avons pris nos renseignements par des entretiens directs avec les parents. Nous avons considéré que faire les courses, se promener ou chahuter ensemble ne constituaient pas une activité stimulante organisée. En revanche faire participer l'enfant à des activités même banales — par exemple de bricolage, de cuisine, de ménage — toutes activités qui ont un but, un déroulement, cela peut avoir un effet stimulant sur le comportement de l'enfant. Nos observations ont fait appa-

raître qu'il y a une très grande corrélation entre le niveau socio-culturel des parents et l'importance des activités communes... Et cela nous a conduits à deux constatations : d'une part, il existe de ce point de vue une très grande différence entre les milieux ; d'autre part, à milieu social égal, les enfants qui ont le plus d'activités communes avec leurs parents sont ceux qui évoluent plus rapidement.

● Pensez-vous qu'une institutrice particulièrement « structurante », stimulante, puisse parvenir à atténuer des inégalités, voire même à aider des enfants à émerger alors que le milieu familial, a priori, les a défavorisés ?

B.Z. — Certainement, et d'ailleurs j'en connais des exemples. Mais une enseignante très structurante court aussi le risque de ne surtout travailler que pour les bons élèves. Ainsi, au début de la seconde année de notre recherche, nous avons eu à observer nos enfants répartis dans sept cours préparatoires. Nous avons pu suivre de très près les progrès de ces enfants. A la sortie de l'école maternelle chacun avait été soumis à une épreuve de lecture. Cette épreuve nous a permis de classer toute notre population d'enfants indépendamment de la maîtresse qu'ils avaient eue. Une autre épreuve de lecture a été faite en cours préparatoire en décembre, une autre en mars. La comparaison des trois classements fait apparaître des différences importantes entre les enseignants et dans les résultats obtenus : par exem-

ple, une maîtresse, à cause de fréquentes absences d'une part et de la méconnaissance totale de ce qu'est un enfant de six ans, d'autre part, a vu tous les enfants de sa classe rétrograder par rapport au classement d'origine ; ils avaient baissé en décembre, entre décembre et mars ils ont continué à baisser. Dans une autre classe, mixte, une maîtresse a fait travailler les filles et a complètement laissé tomber les garçons (il est vrai que les filles sont beaucoup plus scolarisables que les garçons). Après l'épreuve de décembre nous lui avons fait remarquer les différences considérables entre les résultats des filles et ceux des garçons. C'est une excellente maîtresse : entre décembre et mars, elle a repêché les garçons.

● Vous avez parlé à plusieurs reprises d'enseignantes « structurantes », de « structuration ». Qu'entendez-vous exactement par là : une plus ou moins grande autorité ?

B.Z. — Le terme « autorité » est un terme du langage courant qui évoque une contrainte, une attitude disciplinaire. La directivité telle que je l'entends est autre chose : il s'agit de faire comprendre à un enfant la signification d'une tâche à accomplir, sa valeur, et de le mettre sur le chemin de la réussite, parce qu'il est très important pour lui de sentir qu'il progresse. Entre parenthèses, je crois que sans autorité on ne peut pas être directif, mais il s'agit alors d'une autorité « morale ». Il faut en effet que la maîtresse soit valorisée aux yeux de l'enfant pour que

la tâche le soit aussi. L'autorité, c'est d'inspirer confiance de telle sorte qu'un enfant se dise : « La maîtresse sait, moi je ne sais pas : je saurai. » Mais la « structuration » peut en fait aller plus loin. Je crois que c'est par l'intervention de la maîtresse que l'enfant peut parvenir à un certain niveau d'autonomie à l'école, mais aussi pour lui-même. Je crois que sans guidage un enfant ne pourrait pas parvenir à accomplir une tâche. Ce qu'on appelle un enfant « vivant », un enfant très curieux, a envie de tout faire en même temps. La « structuration », c'est donc un travail d'organisation qui consiste en somme à faire remplacer progressivement par l'enfant des désirs à court terme par des désirs à plus long terme.

● On pense pourtant le plus couramment qu'à cet âge-là en particulier il ne faut pas être trop directif : on risque d'incliner l'enfant vers le conformisme et de nuire à l'épanouissement de sa personnalité. Qu'en pensez-vous ?

B.Z. — Vous pensez bien sûr à la spontanéité de l'enfant. Elle se manifeste de diverses manières, en particulier dans le langage. Et là, il est vrai qu'avec la directivité un danger existe : si, lors des séances de libre expression, la maîtresse parle trop et ne laisse pas parler les enfants, il est évident que ceux-ci ne peuvent plus s'exprimer. Mais est-ce que ça signifie pour autant qu'elle doive se taire, laisser la classe totalement libre sans prendre en main la situation ? Doit-elle, en toutes circonstances, laisser les

enfants parler comme ils veulent, quand ils veulent, et pour dire n'importe quoi ?

Ici d'ailleurs les différences entre les milieux sociaux apparaissent de façon frappante. Ce sont les enfants qui appartiennent à des familles socialement favorisées qui bénéficient le plus souvent de la liberté d'expression qui leur est laissée. Ils sont mieux préparés à la spontanéité. Dans les familles culturellement plus élevées, l'enfant est plus écouté. On lui propose un sujet, on lui donne une idée, on lui demande une opinion. Quand il parle, il ne fait pas que bavarder, il communique, il s'exprime. Ce sont ces enfants-là qui, en classe, parlent plus spontanément et plus fréquemment. C'est la tendance inverse qu'on observe assez souvent chez les enfants des familles défavorisées. Ils sont comme inhibés, ils manquent d'aisance, ou bien alors ils bavardent plus que les autres. Ce sont ces enfants-là qui gagneraient surtout à être aidés par la maîtresse, encouragés et initiés à l'art du dialogue qu'ils ne pratiquent pas assez en famille. La directivité peut être ici bienfaisante avant tout pour l'épanouissement des enfants les moins épanouis.

R.Z. — Ce que Bianka nous dit à propos de la spontanéité des enfants me fait penser à tout ce qu'on raconte depuis quelques années sur la créativité. C'est une notion dans le vent mais qui traîne toutes sortes d'erreurs. On oppose la créativité à l'intelligence, comme une pensée non-conformiste à une pensée conformiste. En fait il n'y a ni plus ni moins de conformisme dans

l'une que dans l'autre. Elles sont deux démarches, indépendantes l'une de l'autre et qui coexistent plus ou moins chez tout individu. Une autre erreur est de considérer que la créativité est une qualité « de nature », toute spontanée, propre à chacun, alors que l'intelligence logique serait acquise et dépendante étroitement du milieu socio-culturel.

La créativité, spontanéité, nature ? Ce n'est pas moi qui nierai la nature, l'existence des facteurs génétiques qui contribuent à personnaliser les individus, à les distinguer les uns des autres. Mais on sait aujourd'hui que la créativité n'échappe pas plus que la plupart des traits psychiques à l'influence déterminante du milieu. Et les enfants du milieu populaire sont défavorisés en ce domaine comme en tous les autres. Les plus récentes recherches nous montrent que la créativité dépend des influences du milieu tout autant que l'intelligence. La distinction qu'on fait habituellement entre ce qui est naturel et ce qui est culturel, entre ce qui est spontané et ce qui ne l'est pas, est fautive, et, sur le plan de l'éducation, extrêmement dangereuse. Combattre les inégalités sociales par un retour au naturel est une aberration.

M. Haby est animé des meilleures intentions et il croit sans doute avoir la caution des psychologues lorsqu'il donne comme directive de respecter les rythmes de développement propres à chaque écolier, et donc aussi sa spontanéité. Cette directive, exécutée littéralement, aboutirait à entretenir, à cultiver, à aggraver les inégalités créées par les condi-

tions du milieu puisque les rythmes de développement, dans tous les domaines, dépendent plus ou moins du milieu. Est-ce clair ?

Je crains qu'on interprète mal ce que je dis, tant il est malaisé de comprendre les notions toujours associées de nature et de milieu. Je ne dis pas qu'il ne faut pas respecter les diversités individuelles, je ne dis pas qu'il faut obliger l'enfant à faire un effort dont il n'est pas encore capable. Je dis tout simplement qu'il faut tenir compte du fait qu'un rythme lent peut provenir de conditions défavorables. Qu'il ne faut pas respecter ce fait qui n'a rien de spontané. Qu'il faut favoriser l'enfant défavorisé.

Il est également difficile d'admettre ceci : la tendance des enfants est d'être conformistes ; l'indépendance n'est pas une grâce de l'enfance, elle est une conquête. Le laisser-faire est en pédagogie, comme en économie dite libérale, une idéologie qui rend les pauvres encore plus pauvres et les riches toujours plus riches. Le rôle de l'école est d'aider l'enfant dans la conquête de son autonomie, de sa liberté.

B.Z. — C'est tout le sens du travail que nous poursuivons dans nos écoles de Nanterre, avec l'appui du corps enseignant.

Notre rôle de psychologue est d'abord de rechercher comment s'exprime et se développe l'autonomie de l'enfant. Mais aussi et surtout quels sont les facteurs, les déterminants de cette autonomie. Et de mettre en évidence, pour les mieux combattre, les sources d'inégalité.

école et société

réflexions et propositions

On peut se pencher sur les problèmes actuels de l'école élémentaire : programmes, fonctionnement, contenus et formes d'enseignement, finalités, etc., de différentes manières. Ou, en faisant appel à son expérience d'enseignant et en comparant de façon subjective le passé et le présent pour extrapoler l'avenir, proposer tout à trac au lecteur ses réflexions et ses critiques personnelles. Ou bien se centrer sur les problèmes éducatifs et chercher à répondre aux questions suivantes : à qui enseigner ? Quoi enseigner ? Comment enseigner ? Ce qui peut, au total, fournir un plan pour une éducation moderne. Ou, enfin, considérer l'école « en perspective » afin de déboucher sur l'insertion de l'homme dans la société, insertion qui, grâce à une conception de l'éducation permanente, peut devenir dynamique au lieu de demeurer statique. Voici trois ouvrages récents qui utilisent l'une ou l'autre de ces démarches.

Pierre Joncour

L'école, une machine dévorante

Gallée, coll. « Coup pour coup » dirigée par Max Chaleil, 124 p., 21 F.

L'école n'a-t-elle d'autre fonction que de préparer l'enfant à la société, c'est-à-dire de le dresser en futur rouage apte à produire, prêt à consommer ? Voici une des questions essentielles que pose Pierre Joncour, un directeur d'école, dont, au début de ses réflexions, on pourrait craindre qu'il ne verse dans la nostalgie stérile du passé. Semblant mésestimer l'influence du milieu et des facteurs sociaux sur la formation intellectuelle de l'enfant, on tremble jusqu'à ce que ce pamphlétaire ait reconnu que ce qu'on donne à l'école, c'est le bagage minimum du citoyen moyen, après lui avoir pris l'essentiel : sa personnalité, ses rêves, sa poésie : « Croyez-vous vraiment, écrit-il, que nous soyons toujours dans le domaine de l'éducation lorsque... nous faisons le vide à l'intérieur des enfants pour y projeter, avec nos connaissances, nos intérêts, nos modes de pensée, notre logique d'adultes ? Non, ce n'est plus de l'éducation, c'est de la chirurgie !... »

De cette lobotomie, Pierre Joncour est conscient et, en dépit du parcours un peu labyrinthique de ses réflexions, on lui pardonnera ce cheminement parce que ses assertions ne manquent ni de courage, ni de lucidité.

« La pédagogie est... l'art de se leurrer, de se jeter de la poudre aux yeux. » A lire et à méditer.

Edouard Labin

Comprendre la pédagogie

Bordas, coll. « Bordas-Initiation », 300 p., 40 F.

Issu d'une ample série, au sein de laquelle ces ouvrages d'initiation sont destinés à introduire le lecteur dans l'univers de la science vivante, d'en exposer la genèse, les conquêtes et les champs d'application, cet ouvrage intéressera tout particulièrement le pédagogue dans la mesure où il se focalise sur les problèmes actuels de l'éducation. Après une première partie où sont décrits les principaux outils et les données de base de la réflexion pédagogique, l'auteur passe en revue le *qui ? le quoi ? et le comment enseigner ?* Le tout forme un véritable programme éducatif au sein duquel les voies proposées, sans céder à une mode éphémère, ne craignent pas pour autant la novation.

Dans ce vaste ouvrage, Pierre Joncour pourra trouver réponse à son embarras sur l'innéité de l'intelligence. Il y verra que les catégories a priori de l'esprit — vieille idée kantienne — perdent leur allure métaphysique pour devenir simplement des « structures d'accueil » aux principaux schémas de nos com-

portements intellectuels adultes, lesquels ont pris la place des modes de pensée infantiles prélogiques. Pour Edouard Labin, comme pour Piaget, dont l'auteur s'appuie ici sur les travaux, cette « trans-substanciation » doit se faire efficacement et à temps, et elle est tributaire de divers facteurs, dont l'appartenance au milieu socio-culturel.

Paul Lengrand

L'homme du devenir. Vers une éducation permanente

Entente coll. « Antidotes », 112 p., 15 F.

Réaliste et prospectif, ainsi se veut le petit ouvrage de Paul Lengrand qui, après un bref regard sur l'école actuelle, ne manque pas d'observer que, malgré toutes les réformes qui y ont été pratiquées, les leçons de solidarité, de fraternité reçues demeurent, au dehors, d'un effet quasi nul. Pourquoi ? Parce que « les pouvoirs de décision appartiennent à un nombre de plus en plus restreint de personnes qui échappent de plus en plus à tout contrôle, que ce soit dans l'ordre financier, industriel ou politique ».

« Loin d'avoir avancé dans la voie de la liberté et de la responsabilité, poursuit l'auteur, notre droit de regard sur tout ce qui constitue la substance de la vie publique paraît diminué. »

Pour porter remède à cette situation, Paul Lengrand, qui avait déjà abordé cette question dans son *Introduction à l'éducation permanente*, publiée par l'Unesco en 1970, souligne la nécessité de cette sorte de formation continue. Car chacun de nous est capable, si on lui en donne les moyens, de transformer les différentes étapes de son existence « en une histoire qui a un sens, celui d'un devenir créateur ». Pour l'auteur, telle est la signification de l'acte éducatif qui n'a ni limites ni fin et dont l'incessante poursuite évite à l'homme « de se trouver perdu dans une multitude d'images de lui-même, de situations, de tendances et de définitions incohérentes et contradictoires », lui permet, au contraire, de se saisir dans sa réalité globale : physique, intellectuelle, affective, sexuelle, sociale, spirituelle et d'appartenir à la fois au particulier et à l'universel.

Pierre Ferran

pour votre classe

■ **La Camargue, terre du riz.** Ce document est réalisé par le Centre national d'information du riz, avec le concours de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques (Commission ministérielle de l'environnement), de la Réserve zoologique et botanique de Camargue, du Parc naturel régional de Camargue et du Syndicat des riziculteurs de France (1).

Il comprend d'abord trois fascicules correspondant aux trois grandes parties de l'ensemble : l'environnement, la Camargue, le riz.

Les trois livrets sont accompagnés de deux très beaux « posters » — l'un montre les oiseaux de Camargue, l'autre des épis de riz avant la moisson — et de neuf diapositives sur la Camargue (faune, flore, cultures, élevage).

Six fiches de travail sur l'eau, la commune, l'épuisement des ressources naturelles, les oiseaux de Camargue, l'équilibre alimentaire et les méthodes de cuisson du riz, suggèrent aux enseignants des plans de travail en groupe, enquêtes et recherche de documentation pour leurs élèves.

La Camargue, avec ses écosystèmes uniques en France et ses activités économiques particulières — riziculture, élevage, salines, tourisme — est une illustration exemplaire des problèmes d'environnement dans une région donnée. Enfin, le riz et sa place dans l'alimentation mènent tout naturellement à des notions élémentaires de nutrition et d'économie familiale.

Ainsi, les problèmes touchant à l'environnement pourront être abordés, soit dans les différentes disciplines aussi bien à l'école élémentaire (discipline d'éveil) qu'au niveau des établissements secondaires (sciences naturelles, géographie, instruction civique, français, économie familiale, etc.), soit comme sujets interdisciplinaires montrant les interrelations dans la biosphère, entre le sol, l'eau et l'air, les plantes, les animaux et l'homme.

(1) Diffusion : éditions du Pylone, 2, rue Saint-Simon, 75007 Paris, envoi contre règlement (CCP Paris : 1 271 886), un exemplaire : 16 F, huit exemplaires : 65 F.

vos réactions

« une pédagogie qui respecte l'animal »

L'étude que nous avons publiée dans notre numéro 245 du 8 mai dernier, « une pédagogie qui respecte l'animal » d'Eliane Sabatier, a suscité un certain nombre de réactions parmi nos lecteurs. Certains d'entre eux nous ont écrit pour féliciter l'auteur de cet article. En revanche, par les voix de sa présidente et de son président d'honneur, l'Association des professeurs de biologie et de géologie de l'enseignement public nous a demandé d'exprimer son point de vue sur des expériences qu'à l'inverse d'Eliane Sabatier, elle juge nécessaires. Comme il semble cependant que tout ne soit pas parfaitement clair dans ce dialogue, nous avons demandé à celle-ci de répondre aux arguments de ses contradicteurs et nous donnons ici de larges extraits de la lettre qu'elle nous a fait parvenir. L'arrivée tardive de la réponse de l'APBG et de celle d'Eliane Sabatier expliquent le retard de ces publications.

L'article de Mme Eliane Sabatier (*l'Éducation* n° 245 du 8 mai 1975, pages bleues) fait exclusivement appel à la sensibilité du lecteur, il entretient confusions et erreurs ; on peut même dire qu'il est présenté de façon calomnieuse pour le corps enseignant (« pédagogie de la torture »). Dans cet article, se trouvent mêlés de façon indiscernable pour le lecteur des faits et des problèmes concernant l'enseignement, d'une part, et la recherche, d'autre part ; par exemple, les « expériences épouvantables » que cite Mme Sabatier n'ont aucun rapport avec l'enseignement ni secondaire ni universitaire. Autre remarque : des phrases détachées de leur contexte, même si elles sont signées de noms connus, voire illustres, n'ont guère de signification ; on est gêné de rappeler un tel

truisme dans une revue destinée à des pédagogues ; si notre collègue avait lu plus complètement Leriche, elle aurait trouvé de nombreux passages justifiant et même appelant l'expérimentation animale, tant dans l'ouvrage qu'elle cite que dans *La philosophie de la chirurgie* (Flammarion, 1951) où l'on peut lire pages 60 et 61 : « Pour que les futurs chirurgiens puissent s'entraîner manuellement, la règle humaniste exige que l'unité chirurgicale soit doublée d'une station expérimentale. Ce n'est pas seulement parce que la chirurgie ne peut progresser que par la recherche pure. C'est aussi parce que rien ne trempe mieux l'esprit chirurgical que la recherche sur les animaux. Elle exige, pour être féconde, une technique impeccable, une extrême rigueur dans l'observation, une stricte humilité de l'esprit, une longue patience, une constante ingéniosité. Elle tue le dogmatisme. Elle oriente l'esprit vers les lendemains. Elle ne permet pas la facile attitude du sceptique.

» C'est, enfin, parce que c'est sur les animaux que l'on apprend le mieux à opérer les hommes. La réalisation en série de telle ou telle expérience en vue de la recherche est le meilleur entraînement qui soit à la pratique humaine. Celui qui a fait de nombreuses sutures artérielles chez le chat ou chez le chien pour étudier l'anévrisme artério-veineux, est mieux préparé à opérer un anévrisme humain que celui qui a fait de nombreuses désarticulations du pied sur le cadavre. Celui qui a réussi la pneumotomie chez le chien peut aborder sans crainte la chirurgie du médiastin chez l'homme. »

L'allusion au vampire de Düsseldorf est particulièrement malvenue ; pourquoi donc n'avoir pas cité Pasteur qui a dû inoculer la rage à de nombreux lapins pour réussir à mettre au point son vaccin ? Pasteur, pour ne citer que lui parmi les grands biologistes expérimentateurs, peut-il être assimilé à un « criminel sadique » ?

Dans l'enseignement universitaire, l'utilisation actuelle de robots pour certains apprentissages (par exemple en chirurgie dentaire) ne saurait remplacer dans tous les cas la connaissance du réel, toujours non stéréotypé et autrement complexe qu'un modèle. Quant aux ordinateurs, outils précieux de la recherche et de l'en-

seignement, ils ne peuvent fonctionner que dans la mesure où l'observation et l'expérimentation permettent de réunir les données avec lesquelles il faut les nourrir. Les professeurs de biologie travaillent actuellement à la mise au point d'exercices permettant aux élèves d'apprendre à utiliser les ordinateurs, mais c'est une autre pédagogie — utilisation d'une technique nouvelle — dont la valeur formative est tout à fait différente de celle de l'expérimentation.

Venons-en au problème de l'expérimentation animale sans douleur dans notre enseignement. Les professeurs de biologie du secondaire et des universités se sont depuis longtemps préoccupés de ne pas faire souffrir les animaux qu'ils utilisent (cf., notamment A. Causin : **L'opération sur l'animal dans l'enseignement du second degré**, texte publié par l'APBG, Paris 1967, et par l'Unesco : **Tendances nouvelles de l'enseignement de la biologie**, vol. 3, 1971, pages 248-257). Ils pensent que le respect et l'amour des animaux ne se contentent pas de sentimentalité, mais passent nécessairement par une meilleure connaissance scientifique des êtres vivants.

Rappelons qu'il n'y a pas de douleur sans fonctionnement des centres nerveux supérieurs, la physiologie, la psychophysiologie et la pratique chirurgicale l'ont amplement prouvé. Par conséquent, une grenouille décérébrée (études des réflexes médullaires) **ne peut pas souffrir**; certes, elle exécute des mouvements comme le fait un être qui souffre, mais ces mouvements n'expriment aucune douleur; le grand blessé dont la moelle épinière a été sectionnée lors d'un accident exécute les mêmes mouvements quand on lui pince le pied, sans souffrir et sans même en avoir conscience.

Par ailleurs, l'étude de la contraction musculaire et celle des battements du cœur sont faites sur une grenouille qui **n'a plus de système nerveux**; ces études portent sur des organes encore vivants, mais l'animal, lui, est mort et ne peut donc rien ressentir. Il en est de même pour l'homme dont les centres nerveux ont cessé de fonctionner (coma dépassé) et sur lequel on peut prélever des organes encore vivants en vue d'une transplantation sur un malade. Si les

mots ont un sens, **il ne s'agit de vivisection ni dans le cas de la grenouille, ni dans celui de l'homme.**

De plus en plus, dans l'enseignement des sciences biologiques, des observations et des expériences sont réalisées sans traumatisme sur des animaux élevés en classe, et nous sommes assurément d'accord pour « condamner sans appel toute expérience entraînant une souffrance pour l'animal »; comme on l'a vu plus haut, cela n'exclut pas les expériences de physiologie. Ces expériences, dont l'utilité est contestée par Mme Sabatier, sont peu nombreuses mais nous les jugeons indispensables à un certain niveau de l'enseignement; les supprimer conduirait à un nouveau dogmatisme. La décérébration d'une grenouille, qui est nécessaire pour les réaliser, doit se faire sous anesthésie. Mme Sabatier, semble-t-il, ne sait pas comment anesthésier correctement un animal. Sans prévention contre ce type d'action pédagogique, elle aurait certainement obtenu dans une faculté des sciences tous renseignements à ce sujet; par ailleurs, des indications détaillées sur la décérébration des grenouilles sous anesthésie se trouvent dans certains manuels (biologie, classes de terminale C et terminale D, classes de première A et B, collection Oria, Hatier). Mme Sabatier pense que « comme il n'y a aucun moyen de vérifier si elle (la décérébration sous anesthésie) est réalisée dans tous les lycées et collèges de France, le mieux est d'interdire carrément toute décérébration ».

Interdirait-on la chirurgie parce qu'il y a de mauvais chirurgiens ?

Il n'est pas possible de connaître l'homme ni d'apprécier correctement sa place dans le monde sans étudier l'organisation et le fonctionnement des êtres vivants; cinéma et diapositives sont des appoints importants, mais ils ne peuvent remplacer le contact avec le réel; utilisés seuls, ils fausseraient complètement l'esprit des élèves. Nous avons dû lutter contre un enseignement livresque; veut-on revenir, avec le film et les robots, à un enseignement détaché de la réalité vivante ?

Renée David

professeur
présidente de l'APBG

André Gribenski

professeur
président d'honneur de l'APBG

Je commencerai tout d'abord par remercier mes correspondants de m'avoir signalé le texte de notre collègue A. Causin, texte que j'ignorais jusqu'ici. Je pense toutefois que je ne suis pas la seule à ignorer cet article et il est possible qu'il n'ait pas eu parmi les professeurs de biologie-géologie, la répercussion qu'il méritait. En effet lorsque l'AZAJ (1) a fait distribuer dans les lycées et collèges 13 000 exemplaires de son tract sur l'expérimentation animale, nous n'avons pas relevé, parmi les nombreuses réactions (de félicitations ou de protestations) la moindre allusion au texte de A. Causin. Pourtant la plupart des lettres émanaient de professeurs de biologie-géologie. Il me semble que, si ce document est valable, il mériterait une plus grande diffusion auprès du corps enseignant. Par ailleurs, pour en venir à une discussion plus générale, j'ai le regret de signaler que la lettre de Mlle David et M. Gribenski ne révèle qu'une lecture superficielle de mon article (**l'éducation** du 8 mai 1975) et contient un certain nombre d'affirmations basées sur des idées préconçues. Elle montre aussi un manque réel d'information dans le domaine qui nous intéresse, ce qui nécessite les quelques mises au point suivantes.

1) Le respect et l'amour des animaux passent certes par une meilleure connaissance des êtres vivants. Mais depuis quand le respect et l'amour ont-ils besoin d'une connaissance « scientifique » ? (Et que signifie exactement « scientifique » sous la plume de mes correspondants ?). Certes la vie des animaux est pleine d'enseignements passionnants, l'étude de l'écologie est indispensable si l'homme veut continuer à vivre sur terre. Mais prétendre que la décérébration d'une grenouille ou la dissection d'une souris vont donner à l'enfant le respect des animaux, c'est vraiment tomber dans le ridicule et même dans l'absurde. [...]

2) Je ne vois vraiment pas en quoi mon article serait calomnieux pour le corps enseignant. Calomnie signifie fausse accusation. Où sont les fausses accusations contenues dans mon article ? Est-il inexact que les batraciens soient décérébrés dans tous les lycées et collèges de France et de Navarre et, dans la plupart des cas, sans anesthésie ? Les expériences épouvantables (au fait, pour-

quoi mes correspondants ont-ils mis des guillemets? les trouveraient-ils anodines?), ces expériences épouvantables, donc, sont-elles imaginaires? [...]

3) Ces expériences atroces n'ont certes aucun rapport direct avec l'enseignement secondaire; et il n'y en avait aucun dans mon texte. A noter toutefois qu'il existe des professeurs de lycée qui demandent à leurs élèves de rédiger des exposés très détaillés sur certaines de ces expériences.

Mais affirmer qu'il n'y a aucun rapport entre ces « travaux » et l'enseignement supérieur me semble passablement exagéré. En effet où ont eu lieu les expériences indiquées, si ce n'est dans les universités? Qui les a réalisées, si ce n'est les professeurs et assistants de ces mêmes universités? La recherche est à tel point liée à l'enseignement supérieur que les professeurs d'université consacrent un temps à l'une et un temps à l'autre. Et quand le professeur sort de son laboratoire où il a rendu un chat fou après soixante-dix jours sans sommeil, quel langage va-t-il tenir à ses étudiants? [...]

4) Je remercie mes correspondants de me rappeler que, sans fonctionnellement des centres nerveux supérieurs, il n'y a pas de douleur; mais c'est une chose que je n'avais pas encore oubliée depuis mes années de faculté. En effet, quoiqu'ils aient l'air d'en douter, j'ai passé cinq ans à l'université. D'ailleurs, je n'ai jamais entendu dire que la biadmissibilité à l'agrégation s'acquerrait à l'école maternelle!

Mais ce n'est sûrement pas à la faculté des sciences de Marseille que j'aurais pu apprendre à anesthésier correctement une grenouille car de 1958 à 1963 je n'y ai jamais vu un seul chef de travaux, un seul assistant ni même un seul étudiant qui se soit préoccupé de ce problème mineur. (J'espère que, depuis, les choses ont changé)! On décérébrait les grenouilles « à vif » en ramonant allègrement les centres nerveux de l'animal qui se tordait sous la douleur. Car je tiens à rappeler à mes correspondants que si l'animal ne souffre plus lorsque ses centres nerveux supérieurs sont détruits, il souffre encore pendant la destruction; c'est une chose qu'ils semblent avoir passablement oubliée. [...]

5) Mlle David et M. Gribenski affirment que je ne sais pas anesthésier correctement un animal. J'aimerais bien savoir, ce qui, dans mon texte, les a amenés à une telle conclusion, non seulement erronée mais aussi assez « étonnante » et révélatrice de la manière superficielle dont ils ont lu mon article.

6) Un autre exemple de cette lecture superficielle et de la confusion que mes correspondants établissent entre les divers paragraphes de mon texte : ils ne comprennent pas l'allusion au vampire de Düsseldorf et brandissent illico le nom de Pasteur. [...]

Je ne vois pas le rapport qu'on peut établir entre la cruauté purement gratuite des sadiques et celle de Pasteur qui croyait probablement travailler au bien de l'humanité.

Soit dit en passant, je tiens toutefois à signaler à Mlle David et M. Gribenski que l'œuvre de Pasteur est extrêmement controversée dans les milieux autorisés, tant sur le plan théorique que sur le plan des applications pratiques. [...]

Pour ce qui est de la valeur des vaccinations dans leur ensemble, elle est aussi de plus en plus controversée. [...]

7) Je sais bien que le professeur Leriche a fait beaucoup de vivisections, de même que les professeurs Halpern et Mathé. Je ne vois pas pourquoi cela m'empêcherait de les citer. Bien au contraire! Leriche s'est contredit? La belle affaire! La plupart de ceux qui expérimentent sur l'animal se contredisent fréquemment et ce n'est pas étonnant : la méthode est illogique et ses résultats contradictoires! [...]

Pour en revenir au problème précis de la chirurgie, le professeur Leriche affirme donc, dans un de ses textes, qu'il est tout à fait indispensable, pour un chirurgien, de s'entraîner sur les animaux. [...] Plaignons donc ces pauvres Anglais, les malheureux, qui doivent mourir comme des mouches sur les tables d'opération!

En effet depuis l'« Act » de 1876, les chirurgiens anglais n'ont plus le droit de se faire la main sur des animaux. Comment peut-on expliquer alors que, depuis cette date, la population du Royaume-Uni n'ait pas diminué dans des proportions catastrophiques du moment que 90 % des opérés devraient aller illico au cime-

tière? [...]

8) Je n'ai jamais prétendu que l'utilisation de robots, ordinateurs, films ou diapositives pouvait « remplacer dans tous les cas la connaissance du réel ». Ce serait d'ailleurs parfaitement ridicule. J'ai seulement écrit que les méthodes alternatives étaient capables de remplacer les animaux de laboratoire, tant au point de vue pédagogique qu'au point de vue recherche. Ce n'est pas du tout la même chose car qui oserait prétendre que les souris et les cobayes constituent le réel, alors que le seul réel qui nous intéresse en physiologie et en médecine est l'homme? [...]

Pour en revenir à l'enseignement secondaire, dont je me suis quelque peu écartée, mes correspondants prétendent que l'expérimentation animale est indispensable; sans elle l'esprit des élèves serait « complètement faussé » (sic). Je pense plutôt, quant à moi, que c'est l'expérimentation sur les animaux qui fausse l'esprit des élèves puisqu'elle leur fait croire qu'on ne peut travailler au progrès de la physiologie et de la médecine sans charcuter des animaux. De plus, les expériences réalisées sur des vertébrés inférieurs très éloignés de l'homme sont, non seulement parfaitement inutiles, mais elles risquent aussi de donner aux élèves une idée caricaturale de la physiologie humaine. [...]

9) Mlle David et M. Gribenski ont reproché à mon article de faire exclusivement appel à la sensibilité du lecteur, ce qui constitue un nouvel exemple de leurs conclusions hâtives et sans fondement. Mon texte présentait, en particulier, les avantages des méthodes alternatives (spécialement les cultures de tissus) sur l'expérimentation animale. Je ne vois pas en quoi les travaux et les faits cités s'adressaient à la sensibilité!

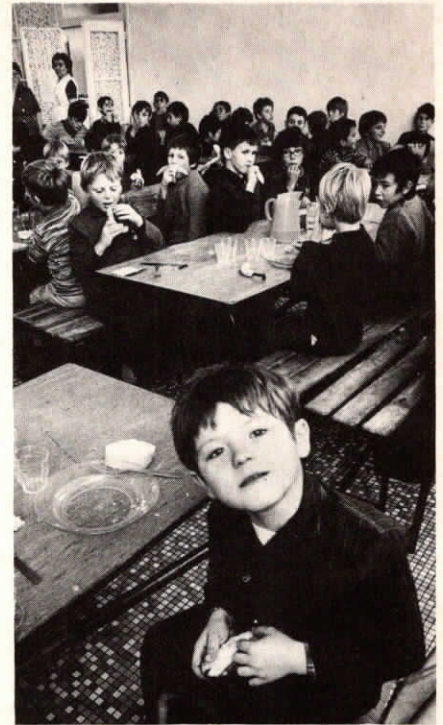
Toutefois je signale que j'ai la prétention de ne pas être un robot; je suis fière d'avoir conservé quelque sensibilité. [...]

Eliane Sabatier
professeur de sciences naturelles

(1) AZAJ : Action zoophile et antivivisectionniste de la jeunesse, 4, rue Lecomte du Nouy, 75016 Paris. Ce mouvement compte plusieurs milliers de membres dans les différents établissements scolaires de notre pays et édite un journal **Action zoophile**.

restaurants et cantines scolaires

Inaugurée la semaine dernière, cette rubrique « le mémento de l'enseignant » se propose de faire régulièrement le point sur un des problèmes « administratifs » qui se posent à vous dans l'exercice quotidien de votre métier. Rappelons qu'elle ne vivra bien et qu'elle ne sera vraiment utile que si vous nous signalez les sujets qui vous intéressent le plus. Nous attendons vos suggestions. Nous essaierons de les satisfaire.



ON NE SAURAIT nourrir les jeunes qui fréquentent les établissements scolaires et universitaires sans se conformer aux prescriptions d'une instruction générale.

A notre menu figurera donc en premier lieu la circulaire du 6 mars 1968, modifiée et complétée par la circulaire interministérielle du 18 novembre 1974 et par trois arrêtés de février et juin 1974.

Des considérations générales, en matière d'introduction, feront l'unanimité.

« La croissance, le développement d'un être humain et, par voie de conséquence, sa santé, son équilibre, sa résistance et ses perspectives de vie, dépendent en grande partie de son alimentation, tout particulièrement de celle dont il aura bénéficié au cours des vingt premières années, époque pendant laquelle s'élaborent les tissus, s'acquiescent les automatismes et se fixent les habitudes alimentaires, tant dans leur forme matérielle que sous leur aspect psychologique et social.

» L'alimentation des jeunes, parce qu'elle conditionne leur avenir, doit donc être, sous tous ses aspects, l'objet d'un soin très attentif.

» De ce fait, la façon dont les responsables des établissements de l'Education nationale conçoivent et remplissent leur tâche en matière de restauration présente une particulière importance.

» De nos jours, cette question est même d'intérêt national, en raison du développement, qui ne peut que s'accroître, de la restauration collective, en milieux universitaire et scolaire.

» L'alimentation doit tout d'abord éviter d'être source d'accidents, soit immédiats (toxi-infections et intoxications), soit à

plus ou moins long terme (maladies transmissibles par les aliments). »

L'instruction traite d'abord de ces « sources d'accidents », étude technique, avec indication des mesures de prophylaxie appropriées.

Elle en vient ensuite à des recommandations précises sur les aliments solides, les aliments liquides, l'achat et la conservation des denrées, la prophylaxie en ce qui concerne le personnel, les locaux, le matériel, la préparation des aliments, la vaisselle, le déroulement des repas, etc.

Quels sont les aliments le plus souvent incriminés ? Les viandes, œufs, crèmes, lait cru, fromages frais, conserves, semi-conserves, salaisons, poissons, coquillages et crustacés. Ces aliments, dans certaines conditions, constituent des milieux très favorables à la prolifération des germes pathogènes :

L'instruction répond à de nombreuses questions. Par exemple :

- A quel moment faut-il procéder à la découpe finale ou au hachage de la viande ?
- L'attendrisseur peut-il être utilisé ?
- La viande de cheval est-elle proscrite ? Pourquoi ?
- Comment utiliser les abats ?
- Pourquoi les œufs de cane sont-ils exclus ?
- Pourquoi faut-il être attentif à l'utilisation des crèmes et pâtisseries à la crème préparées dans le commerce, des conserves et semi-conserves, des salaisons et de la charcuterie, des poissons, coquillages, crustacés ?

Les **boissons** sont l'objet d'un choix et d'un contrôle sous deux aspects : la prévention à long terme contre l'alcoolémie, la protection contre les germes que

les boissons, l'eau en particulier, peuvent véhiculer.

Une attention particulière est demandée en ce qui concerne le **personnel des cuisines et de leurs annexes** (évacuation des porteurs de germes et des sujets atteints de maladies contagieuses, hygiène corporelle stricte, propreté vestimentaire, interdiction de fumer, éloignement des personnes étrangères au service), les **locaux** et le **matériel** (propreté rigoureuse, élimination des animaux, évacuation rapide des déchets, emplois des seuls détergers autorisés, etc.).

Une autre recommandation très importante a pour objet le **déroulement des repas** : la durée des repas doit être suffisante (de 30 à 45 minutes pour le déjeuner et le dîner), la récréation qui suit ces repas sera d'une heure après le déjeuner, 30 minutes au moins après le dîner.

Ces statistiques officielles reconnaissent 59 accidents par toxi-infections alimentaires collectives dans les services de restauration universitaires et scolaires en 1973-1974. Les chiffres des quatre années antérieures : 47, 35, 52, 43 montrent que l'action de prévention entreprise depuis une bonne décennie doit être poursuivie et intensifiée.

Aussi, la circulaire du 5 septembre 1975 (B.O. n° 33) après avoir rappelé les mesures de prévention demande-t-elle aux recteurs, inspecteurs d'académie et chefs d'établissement de réaliser dans le courant de l'année scolaire, des séances de formation et d'information pour les personnels intéressés à l'alimentation des élèves et des étudiants.

René Guy

“ la Mort au masque de céruse ”

« Car c'est de l'homme
et de son renouement.

qu'il s'agit,

Quelqu'un au monde
n'élèvera-t-il la voix ?

Témoignage
pour l'homme...

Que le Poète
se fasse entendre,
et qu'il dirige
le jugement ! »

La voix de celui
qui lançait cet appel
s'est tue désormais.

Mais il nous reste
la précieuse parole
de cet homme qui voulait
faire de son chant
le mode de connaissance
le plus près possible
du réel absolu,
qui plaçait le Poète
« à la coupée du Siècle »
et le chargeait
d'affirmer « l'adhésion
totale à ce qui est »
et de rester pourtant
« là mauvaise conscience
de son temps ».

Longtemps encore
nous lisons et relisons
Saint-John Perse,
nous chercherons
à déchiffrer ses énigmes,
nous le suivrons
dans ses « songes »
et ses « mensonges »,
pour notre joie.

« LA MORT au masque de céruse » (1) qui, partout, constamment frappe et consume en son secret, ne nous devient jamais aussi douloureusement présente que lorsqu'elle atteint un poète. Le poète est aussi grand, frémissant et pur que l'albatros. Comme lui, les sommets vertigineux qu'il atteint lui assurent seuls sa maîtrise, sa noblesse et, tout au contraire d'un détachement hautain, il tire de cette ascension une infinie sollicitude à l'égard du « soleil noir d'en-bas » ; planète comme une pupille, frangée de cette « Mer, immense et verte comme une aube à l'orient des hommes... La Mer aux mille fronces... »

On penserait volontiers que les albatros sont par essence éternels. Parce que leur portée est sans limites, dans l'espace et dans le temps. J'en sais qui les ont rejoints : Cocteau, Claudel, Follain, pour le récent passé ; Pablo Neruda, l'année dernière ; Saint-John Perse, à l'instant. A ce dernier, homme généreux d'allocutions — les diplomates sont diserts —, mais poète avare d'honneurs qu'il excellait cependant à décerner, d'une façon tout à fait délicate, à qui il portait affection et admiration, qu'il nous soit ici permis de rendre hommage.

Né à la Guadeloupe, le 31 mai 1887, Alexis Saint-Léger Léger viendra en France à vingt-deux ans et publiera l'année suivante son premier recueil : *Eloges*. Dans ce recueil on peut lire, à la fin d'un poème intitulé « Le livre » et daté de 1904, une strophe qui semble révéler l'angoisse qui nous vient à la pensée de notre inexorable finitude :

« Alors, ouvrant le Livre,
tu promenais un doigt usé entre

les prophéties, puis le regard fixé au large, tu attendrais l'instant du départ, le lever du grand vent qui te descellerait d'un coup, comme un typhon, divisant les nuées devant l'attente de tes yeux. »

Après avoir été reçu au concours des Affaires étrangères pour la carrière diplomatique et consulaire (1914), Alexis Léger prend fonction à Pékin et entreprend une expédition en Mandchourie, en Corée et en Mongolie extérieure (1916-1921). Ce voyage lui inspirera *Anabase* (1924, Gallimard), le premier des grands recueils de celui qui, comme il avait deux horizons au cœur, la Guadeloupe et la France, et deux pôles d'attraction, la poésie et la diplomatie, possédera dès lors deux noms, dont l'un sera — lentement mais sûrement — connu et célébré comme celui d'un des plus grands poètes du monde.

A partir de 1942, date de parution d'*Exil* (publié, à l'insu de l'auteur, aux *Cahiers du Sud*), les recueils se succèdent de façon plus rapprochée. Ce seront tour à tour *Poème à l'étrangère* (1943), *Pluies* (1944), *Neiges* (1944), *Vents* (1946), jusqu'aux célèbres *Amers* (1957), aux *Oiseaux* (1962) et à l'émouvant poème de l'albatros transfiguré : *Chanté par celle qui fut là* (1969).

La notoriété de Saint-John Perse, dont attestent les nombreuses traductions à l'étranger et l'obtention du prix Nobel de littérature en 1960, demeure toujours associée aux jugements portés sur sa poésie que l'on estime généralement si abondante en hautes images, si majestueuse et liturgique, toujours si complaisante à l'égard de l'évocation simultanée du présent et du passé, qu'elle en perdrait, dit-on, le pouvoir de toucher, faute de



se faire entendre. Mais pour Saint-John Perse, « plus que mode de connaissance, la poésie est d'abord mode de vie — et de vie intégrale. Le poète existait dans l'homme des âges atomiques : parce qu'il est part irréductible de l'homme... Et jusque dans l'ordre social et l'immédiat humain, quand les Porteuses de pain de l'antique cortège cèdent le pas aux Porteuses de flambeaux, c'est à l'imagination poétique que s'allume encore la haute passion des peuples en quête de clarté ». (Discours de Stockholm).

Pour réfuter les arguments avancés à l'encontre de son œuvre, encore faudrait-il ajouter que le poète avait pour objectif — il l'a

répété lui-même à diverses reprises — de transmettre une certaine qualité d'exaltation, de faire naître, de façon quasi sacrée, le frémissement de la transcendance au sein d'une humanité sourde à force de n'ouïr que la prose uniquement dénotative. Ce qui impliquerait que, pour être touché par cet ample style aux battements d'ailes de pygargue, il serait nécessaire de ne pas attendre de lui tous les efforts mais d'aller au-devant du poète et de son œuvre ; de les lire et de les relire. C'est par une inlassable confrontation qu'on se hausse aux poèmes et, si celle-ci n'est pas nécessaire, peut-on encore parler de poésie ?

Ajoutons enfin que ces poèmes

réputés difficiles et altiers, ces poèmes que l'on dit volontiers fracassants de métaphores étranges et indéchiffrables, se révèlent au contraire souvent, très souvent, sensibles et lumineux, comme si leur apparente froideur ne venait pas de leur propre essence, mais parce qu'il se serait trouvé, entre eux et nous, pour nous en séparer, une sorte de fine lamelle de froid à travers laquelle on serait passé. Mais, pour cela, ne faut-il pas que l'on possède un peu de chaleur soi-même ?

Saint-John Perse n'est plus mais il parle toujours. Ecoutez-le : « J'aime encore mes chiens, l'appel de mon plus fin cheval... » Ne le comprenez-vous pas ? Ecoutez-le encore : « La Mort au masque de céruse se montre aux fêtes chez les Noirs, la Mort en robe de griot changerait-elle de dialecte?... Ah ! toutes choses de mémoire, ah ! toutes choses que nous sûmes, et toutes choses que nous fûmes, tout ce qu'assemble hors du songe le temps d'une nuit d'homme, qu'il en soit fait avant le jour pillage et fête et feu de braise pour la cendre du soir ! Mais le lait qu'au matin un cavalier tartare tire du flanc de sa bête, c'est à vos lèvres, ô mon amour, que j'en garde mémoire. »

Comment demeurerait-on insensible à cette musique, à cette supplique... et à cet espoir ? On devine bien que c'est un peu nous tous qui nous exprimons ainsi par la bouche de Saint-John Perse et l'on songe qu'un homme qui parla aussi bien de la vie ne pourra jamais être tout à fait mort.

Pierre Ferran

(1) Toutes les citations sont extraites des *Œuvres complètes* de Saint-John Perse. Editions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1972, 1 464 p., 84,60 F.

James Caan dans « Rollerball »
 Agostina Belli, Vittorio Gassman et
 Alessandro Momo dans
 « Parfum de femme »

trois études littéraires

Maurice Toesca, à qui nous devons des études passionnées sur George Sand, Lamartine, Musset, revient cette année à l'un de ses amis secrets, Vigny, et, s'attachant aux derniers feux jetés par le poète, il vient de publier *Un dernier amour, Alfred de Vigny et Augusta* (1). L'intérêt de cette étude est double. D'abord, par la publication de lettres et de documents inédits, elle permet un enrichissement des données biographiques existantes. Mais aussi, plus profondément, elle met en lumière l'accord de la vie et de la pensée, elle trouve, à sa source, le sens d'une inspiration philosophique qui est un élan du cœur.

Pendant ces quatre ans d'une passion amoureuse intense pour Augusta Freustey-Bouvard, une jeune femme de vingt ans, le poète souffre à la fois les atteintes de la maladie et les contrariétés d'un destin qui jusqu'à la fin lui aura refusé le bonheur. On voit alors, magnifiée, haussée à l'altitude de la prière, l'espérance de Vigny de connaître une autre vie, posthume par la gloire littéraire. Il se remémore la parole d'Épictète : « Souviens-toi que tu es une intelligence qui promène un corps mort. » L'amour ne peut être que transcendance, et la jeune Augusta le sait, qui sublime les orages décevants d'un attachement charnel, pour aspirer à une communion des âmes. Vigny résumera ainsi ses brûlantes contradictions : « Ma vie a été très simple à l'intérieur et, en apparence, presque immobile, mais pleine d'agitations violentes et sombres, éternellement dissimulées sous un visage paisible. »

Aux éditions Denoël, paraît l'essai de Robert Baldick, *La vie de J. K. Huysmans* (2), dans une traduction de Marcel Thomas. Grâce aux correspondances, aux journaux intimes, aux brouillons de Huysmans, l'auteur s'est introduit au cœur même de la complexité d'un personnage

exceptionnel et encore mal connu. Les héros de Huysmans, étranges ? Certes, mais leur créateur se révèle ici plus étonnant encore, et cette biographie se lit elle-même comme un roman.

De John Atkins, traduit par Françoise et Tony Cartano, les éditions Buchet-Chastel présentent *Le sexe dans la littérature*, premier volume d'un essai qui tend à constituer un inventaire des thèmes érotiques dans les littératures de tous les temps et de toutes les cultures. Ambitieux projet, qui ne sera ici qu'effleuré. Cependant, on notera au passage certaines apparitions d'obsessions qui semblent assez constantes, d'un univers à un autre. L'intérêt de l'ouvrage tient surtout aux nombreuses citations de textes parfois peu connus.

deux romans

Après *F. B., La punition, O gué, vive la rose*, Xavière publie encore un roman : *Thank you Monsieur* (4), où une femme meurtrie tente de fonder sa vie nouvelle sur un amour qui ne peut lui donner cette raison d'être dont elle a besoin. A mesure que se dérobe le soutien qu'elle s'est choisi, Anne perd l'équilibre et, maladroite, perdue, sombre dans une sorte de désespoir. C'est écrit simplement, tristement, en phrases brèves, un peu enfantines, un peu pauvres.

Solange Fasquelle, avec *L'été dernier*, donne un roman d'analyse spécifiquement féminin. Son personnage principal, Charlotte, prise au jeu complexe des passions enchevêtrées de son provisoire entourage, lutte pour rester elle-même, mais le drame s'inscrit malgré elle dans sa vie, et elle ne peut que s'y résigner.

Josane Duranteau

- (1) Albin Michel, 224 p., 29 F
- (2) 480 p., 65 F
- (3) 442 p., 49,80 F
- (4) La Table ronde, 168 p., 25 F
- (5) Albin Michel, 320 p., 34 F

violences

CE SONT de vieilles connaissances des amateurs de science-fiction que ces sports d'une horrible et cruelle violence qui, suppose-t-on, satisferront, dans les temps futurs, les mêmes instincts qui attireraient les Romains vers les jeux du cirque et les combats de gladiateurs (une nouvelle comme celle de W. Sansom, *Tournamen* (1955), qui n'a, je crois, jamais été traduite en français, en serait un bon exemple). En face de ces inventions d'une férocité parfois délirante, *Rollerball* paraît presque timide. C'est le nom d'un sport qui tient du hockey, du catch, du rugby, de la course-poursuite derrière motos, et qui, au XXI^e siècle, passionne les foules.

Il n'y a plus de nations, donc plus de guerres ni de patriotismes ; les conflits ne s'élèvent plus qu'entre grands secteurs de la production (Alimentation - Énergie - Transports...) dont chacun « possède » un certain nombre de villes dans le monde entier et affronte les autres, symboliquement, par l'intermédiaire de ses équipes de rollerball. Le spectacle des matches, dont on peut graduer la violence jusqu'à la formule qui donne la victoire au *dernier survivant* des deux équipes en présence, sert à défouler les instincts agressifs de la foule, d'ailleurs conduite et administrée par des technocrates et par un suprême ordinateur omniscient.

Tout cela pourrait être curieux et intéressant. Malheureusement, de tels sujets qui relèvent de la



science-fiction sociologique (Heinlein, Van Vogt, ou *Le meilleur des mondes* de Huxley) doivent d'abord poser avec soin et expliquer clairement le cadre où vont évoluer les personnages, ce qui est possible dans un roman, mais pas à l'écran. (Et c'est pourquoi la « politique-fiction », du genre du *Docteur Folamour* ou de *Sept jours en mai*, qui se situe dans un futur très proche, où tout le contexte politico-social est resté le nôtre, peut démarrer sans explications et produit de bien meilleurs films.)

Ici, faute de temps, on n'explique presque rien de ce « background » et on l'explique de façon très conventionnelle, par une « topo » fait par un personnage à un autre... qui, vivant dans cette civilisation, la connaît fort bien et n'a nul besoin de cet exposé. Surtout on ne *montre* à peu près rien de tout ce cadre passionnant : l'accent est mis sur les aspects spectaculaires du rollerball et sur l'aventure personnelle du champion Jonathan E, invaincu depuis dix ans, qu'on somme de prendre sa retraite, qui refuse, et qui veut savoir la cause de cette condamnation : il apprendra peu à peu que le Pouvoir redoute les vedettes, les idoles de la foule, qui peuvent provoquer le culte de la personnalité au détriment de l'esprit collectiviste. (Soit dit en passant, ce Pouvoir est bien naïf s'il s'est figuré qu'on pouvait stimuler l'enthousiasme des foules pour ce genre de compétitions sans provo-

quer automatiquement le culte des champions...)

Que reste-t-il alors de ce film ambitieux, et un peu roublard, qui profite de ce que la violence est à la mode, et la montre complaisamment sous couleur de la dénoncer ? D'abord les trois matches de rollerball auxquels participe Jonathan E., et qui sont des merveilles de mise en scène, de montage, de bruitage, et de numéros de cascadeurs : indiscutablement une très grande réussite technique, et un extraordinaire spectacle. Ensuite, les questions que pose implicitement ou explicitement le film et qui se rapportent, plus qu'au *xxi*^e siècle, à celui où nous vivons. Qu'en est-il exactement du prétendu défoulement par le spectacle de la violence ? Est-ce vraiment une catharsis, une purgation des passions agressives, qu'obtient cette représentation ? Plus spécialement, la violence très spectaculaire, et collectivement ressentie par la foule, de certains sports, est-elle génératrice d'apaisement dans les âmes (et dans les équilibres physiques) des spectateurs ? Que penser du fanatisme des « supporters » ? De son lien avec un chauvinisme local ou national ? On pourra réfléchir à tout cela après avoir vu *Rollerball*.

Parfum de femme, de Dino Risi, est aussi à sa façon un film de violence ; mais de violence interne, psychologique, chez un curieux personnage qui est le héros du

film. C'est un ancien officier, jadis brillant cavalier, riche et beau, qui a été blessé par accident au cours de manœuvres, et qui est resté aveugle et manchot d'une main. On lui attribue, pour l'accompagner dans un voyage qu'il doit faire, une ordonnance : c'est Giovanni, un jeune soldat dévoué et un peu naïf, qui va lui servir de souffre-douleur. Nous suivons les deux hommes dans leur voyage, qui se termine par Rome et Naples, où a lieu une réunion d'officiers, dont un lieutenant, aveugle lui aussi : cette réunion, dont on pressentait l'importance, marquera l'écroulement du héros et du personnage factice qu'il avait créé.

Car au début il refuse d'accepter sa déchéance, repousse la pitié, demeure hautain, élégant, exigeant. Il pourrait y avoir une grandeur certaine dans cette attitude. Mais ici elle tombe dans le grotesque et l'odieux parce que l'infirme se venge de son infortune en pratiquant une cruauté, une agressivité dont il est parfois la première victime, jusqu'à la fin où sa lâcheté aussi se manifeste.

Parfum de femme (dont le titre fait allusion au fait que son héros, qui ne peut plus voir les femmes, devine cependant leur présence à leur parfum) doit d'abord sa séduction — en dehors de l'excellence et de l'équilibre de sa construction, de sa souplesse narrative — au pittoresque, à l'invention, voire au mystère des personnages et des détails secondaires (telle la petite fille sur le balcon,

deux petits hommes seuls

Une anémone pour Guignol de Maurice Maréchal, théâtre Le Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris, jusqu'au 23 novembre.

Le héros national de Rufus, théâtre de Boulogne-Billancourt, 60, rue de la Belle-Feuille, 92-Boulogne, jusqu'au 26 octobre.

dans la séquence de la prostituée : elle a l'air de sortir d'un film de Fellini). Il la doit aussi à des traits d'humour féroce, mais savoureux : l'aveugle qui se montre plus lucide parfois que le « clairvoyant » notamment quand il détrompe le pauvre Giovanni sur la fille dont il était amoureux ; ou la séquence, dans la pension de famille, avec la jeune religieuse hollandaise ; ou la bagarre dans la boîte de nuit.

Mais il la doit surtout à l'étude des rapports de l'aveugle avec deux personnages. D'abord Sara, la ravissante fille qui l'aime, et qu'il repousse brutalement parce qu'il croit deviner sa pitié, avant de l'accepter lors de son écroulement final (mais ne lui fera-t-il pas payer cette faiblesse en faisant d'elle, après bien d'autres, son esclave et la victime de ses caprices d'orgueil ?). Et puis Giovanni ; il faudrait dire : surtout Giovanni, puisque les deux hommes ne se quittent pas d'un bout à l'autre du film. Toute une gamme de sentiments se développe entre eux. D'une part l'autoritarisme brutal et soupçonneux, le besoin d'affirmer sa supériorité, le plaisir sadique de briser les illusions, mêlés à une bienveillance condescendante et à des poussées de jalousie, mais aussi à un paternalisme où l'on sent comme la tentation de l'affection paternelle. D'autre part, la crainte, l'impatience, la curiosité, une sorte de fascination devant ce fauve impuissant mais terrible, et, par bouffées, une grande pitié qui ne s'exprime guère mais se devine dans un regard ou un geste.

Interprétation éblouissante : Vittorio Gassman, bien sûr, qui est hallucinant de vraisemblance dans ce rôle doublement difficile (un aveugle, et un aveugle violent...); mais aussi Sara (Agostina Belli) et Giovanni (Alessandro Momo) qui n'est jamais écrasé par son partenaire. Film d'acteurs ? Peut-être ; mais quand ils sont de cette qualité, on ne songe pas à s'en plaindre.

Etienne Fuzellier

Ce n'était pas une mauvaise idée que de raconter l'histoire de Guignol, et surtout de la démystifier. On sait mal, en effet, comment Laurent Mourguet, ouvrier lyonnais en chômage, s'est improvisé d'abord marchand ambulancier, puis arracheur de dents (en 1797), et comment, pour attirer la clientèle, il jouait Polichinelle, en marionnettes. Il devint bientôt artiste professionnel, inventa le personnage de Guignol et, associé avec Lambert Grégoire Ladré, son compère Gnafron. A l'origine, spectacle populaire, joué pour le peuple et porteur de ses petites joies et de ses grandes peines, de ses protestations aussi contre sa misère, Guignol devait nécessairement finir par inquiéter, et se laisser récupérer par la « bonne société », ou devenir simplement un divertissement pour enfants.

Il appartenait aussi, sans doute, au Lyonnais Maurice Maréchal de ressusciter ce vrai Guignol, et de fait, tout le début de sa pièce, *Une anémone pour Guignol*, répond habilement à ce dessein. Ensuite, malheureusement, cela tourne à l'apologue et à l'allusion : le destin de tout théâtre populaire est ainsi d'être détourné de sa vocation, de courir après les subventions, de se renier en somme. Maurice Maréchal n'est pas tendre, et ce qui était cocasse ou poétique devient amer. On le sent plus préoccupé de vider son sac et de régler ses comptes. Cette polémique un peu lourde gâche le plaisir qui nous est donné par ailleurs.

Car les mérites d'une mise en scène inventive et rapide sont grands (encore que Maréchal s'y obstine à recourir à des illustrations sonores à base d'airs célèbres d'aujourd'hui qui ne lui ajoutent rien), et l'interprétation de quelque cinquante personnages par neuf comédiens est alerte et efficace. En particulier Bernard Ballet, en Mourguet-Guignol impose un style de jeu mi-comédien marmionnette, qui est une grande réussite. Et quand le texte même ne

s'embarrasse pas trop de calembours faciles et n'abuse pas de vocables trop « lyonnais » pour être toujours compréhensibles, il est d'un bon mouvement et d'une verve soutenue.

On est partagé. On voudrait se laisser prendre au charme, on décroche, on raccroche un peu plus tard, et finalement on en veut un peu à l'auteur de n'avoir pas tenu toutes les promesses de son entreprise.

Ambitieuse aussi, celle que tente Rufus, seul pendant plus d'une heure et demie sur un immense plateau, aux prises avec une échelle, un pot de peinture et quelques courts instants une cocasse partenaire mangeuse de feu. Les dons de Rufus sont éclatants et variés, mime, comédien, acrobate ; le texte (de lui) qu'il distille à la perfection, plein de trouvailles et de silences, également éloquent. Nous sommes en plein absurde, dans ce conflit perdu d'avance entre le petit homme fragile et les puissances qu'il ignore, qu'il interroge en vain mais qui le forceront, de façon tout à fait inattendue à être, à la fin, un « héros national » malgré lui.

Cette solitude, cette fragilité sont sans doute les nôtres aussi et sous les rires constamment soulevés, on se sent gagné par une certaine angoisse. Peut-être l'effet serait-il plus grand dans une petite salle qui nous rapprocherait davantage de cet anti-héros, qui ne nous ferait rien perdre de chacune de ses mimiques, de ses intonations ou de ses gestes, mais peut-être aussi cet espace trop vaste où il est un peu perdu (encore qu'il sache l'habiter fort judicieusement) n'est-il que l'image de cette quête vaine de soi-même dans un monde vide.

C'est en tout cas une soirée passionnante à laquelle Rufus nous convie, intelligente sans prétention, et plaisante sans complaisance.

Pierre-Bernard Marquet

le monde comme il va

Terry Riley (à droite)
avec son assistant
et Oum Kalsoum

Aimez-vous Brahms ?
Aimez-vous Stockhausen, Boulez, Dylan, Sheila ?
Oui, bien sûr. Nous connaissons la musique, comme on dit.
La nôtre, pas celle des autres.
Celle des autres, c'est du folklore.
Et le folklore, il faut l'écouter avec des pincettes :
en saupoudrant très légèrement sa discothèque,
juste pour en relever le (bon) goût...
Pourtant tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître
au jazz — cette « musique de nègres » somme toute —
une valeur universelle :
Armstrong, Charlie Parker, le Duke, Albert Ayler
font désormais partie de notre Panthéon.
Aimez-vous Phil Glass, La Monte Young,
Munir Bachir, Farid El Atrache ?
Pas encore. Mais cela ne saurait tarder.
Ce sont pour l'instant des musiciens de ghetto,
mais cela ne durera pas. La preuve :
le succès déjà dans toute l'Europe de Terry Riley,
l'un des chefs de file de la New Music américaine.



l'oreille ouverte

Ou bien encore, les enregistrements d'Oum Kalsoum,
la grande diva du monde arabe,
qui inondent soudain de leur or noir
les bacs de nos disquaires.
Hier encore, qui aurait songé à mettre
de la musique d'immigrés sur une platine Hi-Fi ?
Tant pis si cent vingt millions d'Arabes
révaient avec Kalsoum, Fairouz ou El Atrache ?
L'heure de la décolonisation musicale
n'avait pas encore sonné...
Ensemble, et chacun de leur côté,
Daniel Caux et Chantal Darcy
ont beaucoup contribué à l'effritement du blocus musical
qui sévit encore chez nous.
Grâce à eux, la « nouvelle musique » américaine
et la musique arabe sortent enfin du ghetto.
Écoutons-les — et écoutons ce qu'ils aiment.



propos présentés et recueillis par Jean-Paul Gibiat

"décolonisons la musique"

entretien avec Daniel Caux

professeur au Département de musique non écrite, Paris X-Vincennes

INITIALEMENT, j'étais amateur de jazz. De tous les jazz : du blues au free. Ça m'a ouvert les oreilles aux musiques ethniques, folkloriques de tous les pays. Cela m'a empêché de me cantonner dans nos habitudes d'écoute occidentale.

C'est alors — je vous parle des années soixante — que le free jazz est apparu comme une sorte d'électrochoc lyrique et rageur. Cela m'a passionné. Comme m'a passionné dans le même temps la naissance aux Etats-Unis d'une autre musique — répétitive celle-là — basée sur des sons longuement tenus. Aussi bien dix ans plus tard, j'ai invité aux Nuits de la Fondation Maeght Albert Ayler, mais aussi La Monte Young et Terry Riley, deux des chefs de file les plus éminents de ce nouveau courant musical.

En écoutant pour la première fois La Monte Young, par exemple, on pense immédiatement à certaines musiques orientales. Lui-même reconnaît d'ailleurs volontiers sa dette envers les musiques traditionnelles de l'Inde du Nord ou encore celles des rituels du bouddhisme tibétain ou japonais. Et il est vrai que l'un des intérêts de cette New Music américaine (comme on l'a appelée, faute d'autre terme) consiste dans son rapport aux folklores. Mais il s'agit bien d'une musique typiquement occidentale et non d'une pâle copie ou même d'une vulgarisation des modèles orientaux comme certains musicologues voudraient nous le faire croire. C'est en fait à une « dé-folklorisation » de la musique orientale que ces Américains nous convient : ils en ont pénétré l'esprit, ils l'ont

dépouillée de toute anecdote et c'est son essence austère qu'ils ont insufflée à notre musique contemporaine, si engluée jusque-là d'académisme sériel.

La réaction des critiques occidentaux ne s'est pas fait attendre. Il y a eu barrage de l'establishment, ghetto. Comment ne pas voir en effet, à travers la prolongation implacable d'un son ou la répétition d'une même phrase à l'infini, le refus radical d'une certaine forme non seulement de musique mais aussi d'existence ?

Personne, en tout cas, ne parlait de ces musiciens en France. Je me suis résigné à le faire : par goût et pour rompre le silence. C'est ainsi que, de *Jazz Hot* à *Charlie mensuel* en passant par *L'art vivant* ou *Rock and Folk*, je suis devenu, comme malgré moi, le chantre de leurs travaux.

Dans le même temps, j'ai essayé d'organiser des concerts, dans les universités (à l'Institut d'art, notamment), à la Fondation Maeght, etc.

Les Trois Mousquetaires de cette New Music — pour ne parler que des plus importants — s'appellent La Monte Young, Terry Riley, Steve Reich, Philip Glass.

● Pouvez-vous nous les situer respectivement ?

Honneur d'abord au grand prêtre de cette musique : La Monte Young. C'est en quelque sorte l'anti-Cage de la musique contemporaine. Grand admirateur de ce dernier, il s'est rendu compte que la meilleure façon d'entendre son exemple était sûrement — et c'est un paradoxe très ancien, en effet — d'en prendre le

contre-pied : il ne s'agit plus d'écouter le monde, de laisser faire le hasard pendant un laps de temps déterminé mais au contraire d'écouter un son déterminé indéfiniment. Si la personnalité de La Monte Young transparait dans sa musique, ce n'est pas à son insu mais presque... Bref, il s'agit d'un son unique — des modulations autour d'un son unique prolongé.

Il est évident que si un son est longuement tenu ou, comme on le verra chez d'autres de ses amis, répété hypnotiquement, on en perçoit mieux le « grain ». On entre en lui... C'est aussi une réaction contre la musique contemporaine européenne, qui, elle, accumule les sons, fourmille de sons. Musique savante, dense, proliférante mais souvent aussi comme saturée par sa trop grande richesse : l'oreille n'a plus le temps de s'y retrouver. A mon avis il y a beaucoup trop de sons perdus dans cette musique-là ; dans la New Music américaine, au contraire, il y a ascèse, c'est une sorte de zen musical si j'ose dire.

D'ailleurs, lorsqu'il emprunte à la musique orientale, La Monte Young le fait dans le sens du dépouillement : il n'y a jamais chez lui d'orientalisme de bazar. Lorsqu'il chante le raga, il a tout à fait conscience d'être incapable de rivaliser avec un musicien indien formé dans le sérail dès le plus jeune âge ; il le fait tout au contraire pour approfondir sa connaissance d'une autre monde musical et mieux situer son œuvre par rapport à lui.

La Monte Young est l'exigence même. C'est un homme sans conces-

LA MONTE YOUNG

SON CONTINU DE HAUTEUR CONSTANTE



Eventuellement : variations improvisées magnifiant le ton continu (une "célébration" du drone; ex.: "Theatre of Eternal Music"; "The Tortoise, his Dreams and Journeys").

TERRY RILEY

PRINCIPE RÉPÉTITIF

soumis à l'inspiration de l'improvisateur
(ex.: "Poppy Nogood and the Phantom Band"; "Persian Surgery Dervishes").



Eventuellement : écho simple ou double

sions. Il n'est pas question pour lui de ce plier aux contraintes d'un concert « normal », ni a fortiori de se laisser « réduire » par le show-business. Ainsi, il insiste pour que les gens qui jouent une de ses compositions paient les droits en proportion inverse de la durée de son exécution : 3 000 dollars pour sept minutes et 25 dollars seulement pour vingt-quatre heures... Même tarif dégressif pour un passage à la radio : une fortune pour quelques minutes, presque rien pour une journée d'antenne.

Aussi bien, la musique de La Monte Young ne prend-elle ses véritables dimensions qu'au cours de cycles qui durent souvent près d'une semaine... Son souhait serait en fait celui d'un son éternel.

Le second, Terry Riley, je n'ai sans doute plus à vous le présenter. C'est le plus connu des quatre. Chez lui aussi la notion de durée est très importante. Ainsi, à Philadelphie, il a donné un concert de huit heures et demie qui s'est terminé au lever du soleil. Ses compositions sont basées sur des principes répétitifs « décalés », joués avec une intensité rythmique à laquelle il est difficile d'échapper. C'est une musique foncièrement charmante et joyeuse : sans mièvrerie ; la « musique planante » par excellence, d'où, sans doute, son actuel triomphe auprès de la clientèle pop.

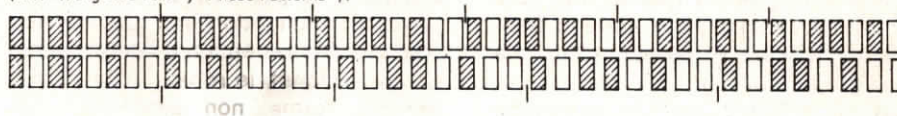
Le troisième, Steve Reich, lui, a travaillé longtemps sur ce qu'il appelle un « processus de progression graduelle ». L'exemple le plus simple, ce sont deux magnétophones avec le même enregistrement. Si vous freinez légèrement l'un des

STEVE REICH

PROCESSUS DE PROGRESSION GRADUELLE

("Un processus qui, une fois établi, se déroule de lui-même et détourne l'attention de tout ce qui n'est pas ce processus").

Déphasage graduel de deux ou plusieurs séries d'une même figure répétitive (ex.: "It's gonna rain"; "Phase Patterns").



PHILIP GLASS

PROCESSUS DE PROGRESSION "ADDITIVE"



Eventuellement, dans certaines parties : ton soutenu improvisé

(exemple de progression "additive" tiré d'un fragment de "Music with Changing Parts")
Bien que jouées rythmiquement à l'unisson, les parties exécutées simultanément par les musiciens peuvent différer sur le plan mélodique et harmonique en créant des mouvements parallèles, contraires ou similaires les uns par rapport aux autres.

NOTA : Le but de ce schéma n'est que d'évoquer visuellement la spécificité de chaque processus.

deux, vous obtenez soudain des effets d'écho, des déphasages rythmiques, de nouvelles combinaisons mélodiques, etc. Lorsqu'elle est interprétée par des exécutants, c'est une musique qui exige une très grande précision de mise en place. Témoin sa dernière pièce, **Musique pour 8 musiciens**, où il tire toutes les conséquences du déphasage graduel et qui est d'un ahurissant raffinement rythmique.

Philip Glass, enfin, a mis en œuvre, quant à lui, un processus de « progression additive ». Là, il n'y a pas de déphasage, ni d'improvisation libre

(comme chez Terry Riley), tout est écrit ou presque : une phrase se répète et ses éléments constitutifs sont, au fil de la musique, soit ajoutés, soit retranchés. Ce qui est frappant dans cette musique, c'est qu'elle marie d'imperceptibles variations et des ruptures très brusques. Glass joue beaucoup avec la mémoire auditive immédiate et la surprise : par exemple, dans **Music with changing parts**, nous sommes pendant une heure en mineur et soudain, brutalement il y a un passage en majeur. Vous pouvez imaginer l'impact pour l'oreille de tels coups de théâtre

musicaux... Enfin, bien que jouées rythmiquement à l'unisson, les parties exécutées simultanément par les musiciens peuvent différer sur le plan mélodique et harmonique en créant des mouvements parallèles contraires ou similaires les uns par rapport aux autres.

Mais déjà Steve Reich, champion du « déphasage », et Glass, champion de la « musique additive », poursuivent leurs recherches dans de nouvelles directions. C'est dire la capacité de renouvellement de tous ces artistes qui, l'ai-je dit, n'ont guère plus de quarante ans. Bref, de « nouveaux regards sur l'harmonie » — le mot est de Glass — sont encore à espérer d'eux : du neuf avec du vieux...

● **Cette New Music est aux antipodes des débordements paroxystiques du free jazz. Pourtant — je cite un de vos articles de « Rock and Folk » — vous avez écrit qu'« on aurait tort d'imaginer qu'elle ne véhicule aucune idéologie »...**

La musique de free jazz est une « protest music » et à ce titre — quand même ses créateurs n'en auraient pas toujours conscience — elle est politique. Les musiciens répétitifs, eux, sont plutôt des non-violents, des marginaux à l'égard de toute étiquette politique. Mais ce sont les chantres d'une vie « différente » — donc, bien sûr, anticapitaliste. C'est à ce titre que leur musique, qu'ils le veuillent ou non, est aussi une musique de refus.

J'ajouterai enfin (au risque de me répéter, mais je crois qu'il faut insister sur ce point) que cette musique — tout en restant spécifique — ouvre notre oreille aux œuvres extra-européennes. Sur le plan pédagogique — c'est l'enseignant de Vincennes qui parle ! — ce me semble capital. Aujourd'hui, les admirateurs de Riley, lorsqu'ils écoutent un raga d'une heure, le font sans préjugés et avec toute l'attention, tout le respect souhaitables. Cela nous change de la désinvolture de ces musicologues de papa qui écoutaient les musiques

orales par dessus l'oreille, si j'ose dire, et se contentaient le plus souvent de les retranscrire pour mieux les enfouir ensuite au fond d'un tiroir — comme autant de notes mortes.

Tenez, je reviens du Maroc où j'ai écouté de la musique berbère ; et j'y ai retrouvé à certains moments le processus additif dont nous parlions tout à l'heure : or il me semble que si je n'avais pas connu la musique de Phil Glass je n'y aurais pas prêté la même attention. J'en ai d'ailleurs parlé à ce dernier qui m'a confirmé qu'il était en effet allé au Maroc il y a une dizaine d'années et qu'il en était revenu enthousiasmé par la musique qu'il avait entendue là-bas.

Oui, à Vincennes, j'initie mes élèves à la musique arabe : c'est un excellent exercice d'écoute et de concentration sur le son. Dois-je ajouter que c'est une très belle musique ?

● **Vous initiez également les lecteurs de « Charlie mensuel ». Et c'est la première fois à ma connaissance qu'une revue de grande diffusion consacre une chronique régulière à cette musique. Y aurait-il un racisme musical ?**

J'en ai bien peur. Voyez-vous, c'est très bien d'écouter du blues ou du free jazz est de se sentir par là, solidaire de la lutte antiraciste. Mais il y a une musique plus proche de nous encore, puisque jouée au coin de nos rues, et que nous n'écoutons absolument pas : je parle de la musique des immigrés. Il y a dix ans, la plupart des disquaires l'ignoraient totalement. Et les musicologues presque autant : ne pas tenir compte d'une musique vivante qui touche plus de cent millions d'auditeurs de par le monde, avouez qu'il fallait le faire !

A vrai dire, soyons justes : ces musicologues ne consentaient à écouter que de la musique islamique traditionnelle « très pure ». Mais ce n'est pas ainsi que les Arabes, eux, voient les choses : on peut certes faire une distinction, mais pour eux il n'y a ni frontière ni coupure entre

leur musique populaire et leur musique savante. Ce n'est pas comme chez nous où il y a d'un côté la musique, la « vraie », et de l'autre les variétés. Ainsi, une vedette comme la grande Oum Kalsoum chantait en respectant les règles classiques, tout en étant adulée et considérée comme la plus célèbre des chanteuses de variétés. La conséquence de ce mélange des genres, ce sont bien sûr des hauts et des bas dans la production musicale courante. Mais pour séparer le bon grain de l'ivraie, encore faut-il commencer par être attentif au phénomène lui-même, encore faut-il s'informer de la récolte.

Il y a deux ans c'était encore loin d'être le cas en France. N'importe quel joueur de sitar indien avait droit — pour des raisons d'exotisme « bon teint » — à la considération des happy few, mais quant à la musique arabe c'était une autre paire d'oreilles... C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Delfeil de Ton m'a demandé d'en parler dans Charlie : il fallait prouver qu'un Occidental avec un grand O pouvait s'intéresser à cette musique sans déchoir...

D'une façon générale, je trouve que nous avons trop tendance, sous prétexte « d'authenticité », à ne vouloir entendre que du folklore estampillé « Tradition-Pureté » et à nous sentir perdus devant la musique simplement vivante — celle qui est en train de se faire au jour le jour. Nous avons tort à mon avis de vouloir systématiquement nous faire les anti-quaires des cultures musicales qui nous sont étrangères.

Il y a bien sûr une musique arabe millénaire que perpétuent certains artistes. Mais il y a aussi, au cœur des villes, d'autres musiciens qui créent et vivent la musique folklorique de leur temps. Ni l'air conditionné, ni le réfrigérateur ne les empêcheront dans le meilleur des cas (je dis bien, dans le meilleur des cas) d'exprimer l'essence de leur culture, son présent et sa pérennité. D'ailleurs, qu'est-ce au fond que la musique sinon cette perpétuelle quête de la vie même, ce perpétuel reflet de nos plus profonds désirs ?

la New Music en disques

La Monte Young

« Dream House 78' 17 » - Shandar 83 510

Terry Riley

« In C » - Columbia MS 7178

« A Rainbow in Curved Air » - Columbia M 57395

« Persian Surgery Dervishes » (2 x 30 cm) - Shandar 83 501 et 83 502

Steve Reich

« Four Organs - Phase Pattern » - Shandar 83511

Philip Glass

« Country Motion - Two Pages » - Shandar 83 515 (à paraître prochainement)

une sélection de musique arabe

les "stars"

Oum Kalsoum

« Alf Leila Wa Leila » (Les mille et une nuits) - Sonocairo SC 22 126

« Al Atlal » (Les ruines) - Sonocairo SC 22 126

Mohamed Abdel Wahab

« Al Goubi » - Cairophon XLPCL 120

« Nagwa » (45 t.) - Pathé ESOL 142

Farid El Atrache

« Ich Inta » - Voice of Lebanon VLMX 15

Fairouz

« Andaloussiyat » - Pathé Voix de l'Orient LPVOX A2

les pays

Algérie

« Algérie » (Collection Voyages autour du monde) - Philips 844 925 BY

Liban

Matar Mohamed - Voice of Stars VOS 10002

Maroc

« Musique du peuple » - Alvarès LD 498

Nass El Ghiwane (le groupe le plus représentatif de la « nouvelle vague marocaine ») - Polydor 2 944 007 et 2 944 008

Tunisie

« Le Malouf tunisien » (musique traditionnelle classique) - Artistes arabes associés CDA 73 550

musique instrumentale

Oud (luth) classique

Munir Bachir - EMI 20006 et Pathé 95 157

“un petit pas en avant”

entretien avec Chantal Darcy fondatrice des éditions Shandar

SHANDAR est né il y a cinq ans. Suite au festival de musique américaine qui avait eu lieu, cet été-là, à la Fondation Maeght. A l'origine, il s'agissait simplement de garder une trace de cette manifestation, un souvenir discographique des interventions flamboyantes d'Albert Ayler, Terry Riley, La Monte Young qui s'y étaient produits. Nous avons d'abord pressenti les grandes compagnies de disques : mais elles n'étaient pas encore sensibles à ces musiques, pas encore conscientes yeux-je dire de l'accueil qu'allait leur réserver la jeunesse... Bref, nous avons dû créer Shandar pour faire entendre au plus grand nombre les musiciens que nous aimions.

Les débuts furent difficiles. Le free jazz n'était pas encore à la mode, les critiques le jugeaient trop « bruyant » ; quant à la nouvelle musique américaine, là encore, c'était trop tôt, ce n'était pas encore la bonne heure : Terry Riley à la Fondation, ç'avait été le bide ou presque. Deux ans plus tard, en mai 1972, il se reproduisit devant une salle quasiment vide. Il fallut attendre son concert d'octobre 1974 à la Mutualité et surtout celui de février dernier à Saint-Roch (où plusieurs milliers de personnes s'écrasèrent littéralement pour lui faire un triomphe) pour qu'enfin son importance fût reconnue. De même, Steve Reich est venu en 1971 chez nous jouer devant moins de... cent personnes. Ce fut un magnifique concert, mais personne ne s'en souvient puisqu'il n'y avait eu pratiquement personne à l'époque pour l'entendre !

Au théâtre d'Orsay, en juin dernier,

il n'y avait pas beaucoup de monde non plus pour le concert unique (et d'une durée de six heures) de Phil Glass : si, tout de même, on notait la présence de Michel Guy, venu tout seul, sans escorte ni chauffeur. Il est vrai que notre ministre est coutumier du fait. C'est une musique qu'il aime ; il lui est même arrivé de faire des voyages aux Etats-Unis tout spécialement pour l'entendre. Mais cet intérêt à des niveaux supérieurs ne nous aide pas pour autant dans notre travail de promotion : on ne nous fournit ni salles ni subventions pour le développement de ce genre de musique.

De leur côté, les musiciens — ces musiciens-là — sont peu préoccupés par leur succès personnel. A la limite, ils acceptent même de jouer en appartement, devant (c'est arrivé) trois personnes... Ce qui ne les empêche nullement, au contraire, d'avoir une haute opinion de leur travail. La Monte Young (qui n'est pas le plus connu, mais qui peut être considéré à juste titre comme leur chef de file) est, par exemple, un personnage très difficile à approcher. Il ne fait pas de concerts avec n'importe qui : pour le convaincre, par exemple, de venir aux Nuits de la Fondation Maeght — où il a joué durant un cycle d'une semaine sur le toit de la terrasse —, j'ai dû palabrer avec lui plusieurs heures par jour pendant plus d'un mois ! Daniel Caux a dû vous parler des clauses draconiennes qui prévalent à la signature de ses contrats.

Cette exigence, cette intransigeance musicale vis-à-vis des impératifs commerciaux témoigne, me

semble-t-il, de la grande différence qui sépare cette musique de la pop : beaucoup de gens ont en effet tendance à les confondre sous le prétexte sans doute qu'elles sont toutes les deux électro-acoustiques, qu'elles sont « planantes » et qu'elles privilégient chacune à leur façon les « bonnes vibrations » tant recherchées aujourd'hui par la nouvelle culture ; à mon avis, la ressemblance s'arrête là. Pour le reste, la musique répétitive américaine me semble tout à fait nouvelle. D'un grand raffinement et souvent d'une grande complexité, elle est une véritable remise en cause de la musique européenne contemporaine : au fond, depuis Schönberg, elle n'a pas tellement évolué (je dis cela avec d'autant moins de scrupule que j'ai édité chez Shandar un très beau disque de Stockhausen) et soudain, brutalement, voici qu'avec La Monte Young, Glass, Riley, Reich (mais je pourrais citer tout aussi bien Charlemagne Palestine — oui, oui, c'est son vrai nom ! —, John Gibson, etc., que nous avons l'intention de promouvoir prochainement), elle se trouve confrontée avec un nouveau monde musical. Il ne s'agit plus cette fois d'écouter seulement, mais bien « d'entrer dans le son »...

Lorsque les sons sont très longs — et cette musique est une musique de durée qui n'a de sens que si elle est écoutée longtemps, pas question de la débiter en 45 tours —, il est plus facile de pénétrer à l'intérieur de ceux-ci. La Monte Young préconise même la création de « Dream Houses », de « Maisons de rêve » baignées en permanence d'un son continu (sans battement) produit par un générateur : lui-même vit ainsi chez lui ; lorsqu'il « travaille », il intervient sur ce son continu, soit en chantant soit avec des instruments, mais c'est ce son unique prolongé qui est le cœur même de l'œuvre.

Grâce à Terry Riley — le plus charmeur, mais au sens fort du mot, n'y voyez rien de péjoratif, le plus accessible du groupe — désormais fameux dans l'Europe entière, on peut espérer que la New Music va enfin

sortir du ghetto où les media jusqu'à présent la cantonnaient.

Il y avait trois mille personnes à Saint-Roch en février pour acclamer Terry mais sait-on qu'il était obligé, jusqu'à l'année dernière, d'enseigner — et cela malgré déjà un renom sans cesse grandissant — pour survivre ? Il est vrai que c'était un poste au Mills College et qu'il y succédait à Darius Milhaud. Cela a d'ailleurs permis aux critiques de s'apercevoir enfin qu'il était sans doute un client sérieux : succéder au glorieux Darius Milhaud dans un établissement réputé, rendez-vous compte, ce ne doit pas être un farceur !

Phil Glass, lui, a longtemps travaillé manuellement avant de vivre de ses concerts ; La Monte Young y arrive à peine. Il est vrai qu'aux Etats-Unis le système des bourses et des fondations offre aux artistes quelques ballons d'oxygène. Néanmoins, leur statut n'a en tout cas rien à voir avec celui des pop stars. La plupart sont encore inconnus du grand public. Même si les milieux « underground » les adulent : Andy Warhol, les Beatles, les Stones, le Living Theater, pour ne citer que ceux-là, furent parmi leurs premiers « fans ». Et ce n'est pas un hasard si le célèbre metteur en scène Bob Wilson et Phil Glass collaborent aujourd'hui à un opéra qu'ils présenteront en 1976 à Paris, à l'Opéra-Comique.

Dans un premier temps, ici à Shandar, nous nous sommes battus pour diffuser cette musique, la rendre accessible. Mais il ne s'agit pas pour nous de nous endormir sur nos lauriers de pionniers. C'est la raison pour laquelle nous venons d'ouvrir une galerie rue Mazarine (1). Dont la vocation sera d'être un lieu de rencontre, un « pont » entre ce qu'on est convenu d'appeler les arts plastiques et la musique. Dans cette optique, nous allons montrer cette année des dessins de musiciens (je dis bien dessins et non pas partitions). Beaucoup d'artistes de la nouvelle culture ont, en effet, plus d'un talent à leur arc. Il en existe aussi de très beaux de John Cage, que

nous essaierons de montrer un jour.

Nous inaugurons ce mois la formule « dessins-musique » avec Alain Middleton qui est un jeune musicien franco-anglais. L'accrochage de son travail graphique est accompagné de l'audition ininterrompue de ses œuvres récentes sur bande magnétique. Nous exposerons ensuite, selon le même jumelage, le travail de John Gibson, qui fait par ailleurs partie du groupe de Phil Glass. Ce dernier, entre parenthèses, écrit exclusivement pour les musiciens avec lesquels il travaille. C'est une attitude que l'on retrouve à divers degrés chez tous les compositeurs de la New Music qui sont eux-mêmes leurs propres interprètes et possèdent leurs propres groupes. Leur musique présente en effet de telles difficultés techniques qu'elle réclame de l'exécutant une adhésion, une motivation qu'on pourrait difficilement exiger de concertistes traditionnels.

Nous accrocherons ensuite des dessins de Marian Zazeela, qui est la femme de La Monte Young, qui chante avec lui et dont on projette les planches durant leurs concerts (il vaudrait mieux d'ailleurs parler à ce sujet de « rituels »).

Bref, nous aimerions que la galerie de Shandar soit un lieu ouvert de rencontres et de contacts entre ces artistes et leur public. Il ne s'agit plus seulement d'une histoire d'oreilles mais bien d'un nouveau type de relation humaine. La Monte Young et Riley ne cachent pas ce qu'ils doivent à la musique comme à la philosophie orientales. Leur musique, leurs « vibrations » sont aussi, c'est clair, le symbole d'un mode de vie : différente. Il ne s'agit plus pour nous en définitive seulement de commerce mais bien de politique : ici, à Shandar, nous avons envie de faire « un petit pas en avant » en compagnie de ces artistes. Celle de tous ceux — ils sont chaque jour plus nombreux — pour qui la vie serait meilleure si on la changeait...

(1) Galerie Shandar, 40, rue Mazarine, 75006 Paris.

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espace.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

location (offres)

- Bd Dordogne, mais. pierre 5 p., jard., gar. Ecr. Brangé, 40, r. Largeteau, 33500 Libourne.
- Vac. neige au sol. Alpes, appts nfs gd conf., Noël, mi-fév., Pâques. Ecr. Olphand-le-Noyer, 05500 Saint-Bonnet, tél. 55-04-24
- Savoie, sports h., soleil, climat except., pays simple, studios tt conf. Ecr. Lutzler, 48 Brossolette, 93320 Pavillons.
- Corse, villa tt conf. 4-5 pers., Noël, Pâques. Ecr. Dehocq, 4, r. Leclerc, 59152 Gruson.
- 63-Marat, mais. rur. meub. tt conf., terrain. Tél. 267-34-76.
- Cannes, pts appts meub. conf., tte l'an. Ecr. Doll, 10, r. Narbey, 68160 Sainte-Marie-aux-Mines.
- 74-Sevrier, bord lac Annecy, ski prox., villa tt conf., px mod., hiver, été. Ecr. P.A. n° 535.
- 05-Merlette, appt 5 pers., Pâques, Noël 1 000, fév. 600 F, h. vac. px réduit. Ecr. P.A. n° 536.
- 93-Pantin, ds imm. nf, appt jam. hab., 1 pce, cuis., bns, tél., cave, park. pr., prox. M°. Tél. 626-17-02 soir.

ventes

- Issy-les-Moulineaux, M° Corentin-Celton, appt F5 conf., gar., cave, px 320 000 F. Ecr. Velay, 8, av. Breteuil, 75007 Paris.
- 35 km Limoges, ds bourg ts comm., mais. à rénover, grange, jardin. Ecr. Mme Lacroix, 36, r. Moine, 45000 Orléans.
- 91-Massy, tr. b. stand., 7° ét., 4 p., cuis., bns, vue, chauff., sol., impec., libre août 76. Ecr. Guittet, 1, allée Monégasque, 91300 Massy, tél. 920-44-61.

hôtels - pensions

- HOTEL DE LA POSTE, 74-Lullin, sports d'hiver et repos, prix 52 à 56 F net.

l'éducation

recherche enseignants actifs,
ou étudiants actifs,
ou autres personnes actives,
pour diffusion de la revue
dans départements.

Écr. l'éducation,
service promotion,
2, rue Chauveau-Lagarde,
75008 Paris.

automobiles

- Vds 204 C, 69, mot., embrayage, amort. nfs. Tél. Ythier, 284-05-74 p. 305.
- Vds 504 L diese., sable, 7 500 km, 9 ms, libre 25-10, impec. Ecr. Doillon, 97, Jean-Jaurès, 70400 Héricourt.
- Vds 504 L diesel, 75, blanche. Ecr. Mantion, 73 bis, av. Jean-Jaurès, 70400 Héricourt.

correspondance scolaire

- Cl. rur. 3 SE, 1 CP, 4 CE, 4 CM ch. corresp. 75-76 ttes rég. sf Languedoc-Roussillon. Ecr. Ec. Salelles-du-Bosc, 34700 Lodève.

- Cl. unique mx 12 él. ch. corresp. Midi pyr. ou Midi ttes rég. Ecr. Nandax, 42850 Vougy.

- 2 cl. CE1-CE2 et CM1-CM2 ch. corresp. mont. Ecr. Ec. g., Saint-Pargoire, 34230 Paulhan.

- CM2 18 f., 13 g. ch. corresp. Ecr. Ec. Vignerons, 42240 Unieux.

- CM2 17 g., 12 f. ch. corresp. CM2 rég. Jura, Vosges, Pyr., Savoie. Ecr. Ec. E.-Renan, 2, Le Mourillon, 83100 Toulon.

- 30 CM1 ch. corresp. Ecr. Delarue, Randonnai, 61190 Tourouvre.

- 20 CE2 mx ch. corresp. Bretagne ou bd Océan. Ecr. Ec. Montée de Silhol, 30100 Alès.

(Suite page 40.)



L'ÉOLIENNE

La cinémathèque la plus importante
et tous les disques et cassettes
au service des enseignants.

70 Bd St-Germain Paris 5^e - tél. 633 83 20

C/HOLLETON S.A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE

TÉL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et
d'opacité prêts à poser pour
établissements scolaires
laboratoires, salles de projections

Tissus non inflammables - m1

CONFORMES AUX INSTRUCTIONS MINISTERIELLES

DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.
Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

(Suite de la page 39.)

- Cl. unique 22 él. ch. corresp. rég. Rhône-Alpes. Ecr. Ec. Hauteville, 73390 Chamoux-sur-Gelon.
- Ec. mx 2 cl. 5 SE, 3 CP, 7 CE1, 7 CE2, 14 CM ch. corresp. bd mer. Ecr. Ec. la Mesnière, 61400 Mortagne.
- CE1-CE2 15 él. rég. agric. ch. corresp. milieu diff. Ecr. Ec. Meuzac, 87380 Saint-Germain-les-Belles.
- CM1-CM2 22 él., CE1-CE2 20 él. ch. corresp. Ecr. Ec., 27650 Mesnil-sur-Estrée.
- 2 CP mx (23-23), 2 CE1 (31-31), 1 CE2 (34) banl. Rouen ch. corresp. Ecr. Dr gr 1, 76160 Saint-Léger Bg Denis.
- CM1-CM2 (25 él.) ch. corresp. dépts outre-mer ou pays étr. d'expr. franç. Ecr. Ec. Lamothe-Landerron, 33190 La Réole.
- Ec. mx 2 cl. 30 CE2-CM, 23 SE-CP-CE ch. corresp. rég. ind. Ecr. Moroges, 71390 Buxy.
- CM2 22 él. ch. corresp. mer ou mont. cl. mx. Ecr. Ec. La Varenne, 14110 Condé-sur-Noireau.
- Coop. CM2 ville 18 g., 9 f. ch. corresp. Ecr. M. Brunner, gpe scol. La Fontaine, 25, bd Marne, 68200 Mulhouse.

- CM1 13 g., 15 f. ch. corresp. rég. mont. Ecr. L. Bouchet, 17200 Royan.
- 88-4 cl. 19 SE-CP, 22 CE1, 21 CE2-CM1, 25 CM1-CM2 ch. corresp. mer. Ecr. Ec. centre, 88390 Uxeigny.
- Cl. mx 10 CP, 8 CE1 ch. corresp. Ecr. Violet, éc., 61150 Rânes.
- Ec. mx 2 cl. Sud-Ouest, 16 CP-CE1, 28 CE2-CM1-CM2, ch. corresp. préf. mont., poss. voyage. Ecr. Ec. Verlhaguet, 82000 Montauban.
- 21 CM2 mx ch. corresp. mer ou mont. Ecr. Ec. Buffon B, 54100 Nancy Ht-du-Lièvre.
- 16 CM2 ch. corresp. dépt 28 ou limit., voyage poss. Ecr. Ec. Thiville, 28200 Châteaudun.
- CM2-CM1 22 él., Dordogne, ch. corresp. dépts 12, 15, 17, 31, 32, 33, 40, 64, 65. Ecr. Ec., 24130 Le Fleix.
- CP 12 g. 10 f. ch. corresp. bd mer ou mont. Ecr. Ec. P.-Bert 1, 95, bd République, 95600 Eaubonne.
- Hte-Provence, CM2 30 él. ch. corresp., éch. doc., enquêtes. Ecr. Ec. La Ponsonne, 04100 Manosque.
- 19 CE2, 9 CE1 mx ch. corresp. tte rég. Ecr. Ec. f., 85, r. Bossuet, 69006 Lyon.
- Cl. rur. mx 25 CE2-CM1-CM2 ch. corresp. Paris, banl. ou gde ville. Ecr. Ec. Soudan, 44110 Châteaubriant.
- 2 cl. CM2 f. ch. corresp. Ecr. Ec., 34700 Lodève.
- Cl. unique 12 él. ch. corresp. Ecr. Ec. Lecques, 30860 Salinelles.
- CM2 21 él. ch. corresp. rég. mont., préf. Pyrénées. Ecr. Gautier Monique, éc. Guérineau, 17300 Rochefort.
- Cl. unique perfect. 15 él. ch. corresp. Ecr. Maudet, éc. Hilar, 53000 Laval.
- 23 CM2, 28 CM1 ch. corresp. rég. indif. Ecr. Ec. f. centre, 59177 Sains-du-Nord.
- 30 CM2 mx ch. corresp. préf. Normandie, poss. voyage. Ecr. Macherez, éc. La Bruyère, 78300 Poissy.
- CP mx rur. 21 él. ch. corresp. Bretagne ou bd mer. Ecr. Ec. mx 1, 77970 Jouy-le-Châtel.
- CM1-CM2 15 él. ch. corresp. mer, mont. ou ville. Ecr. Ec., 23360 Lourdoueix-Saint-Pierre.
- Cl. rur. mx 11 CM1, 11 CM2 ch. corresp. Ecr. Dr Ec. Montigny-en-Cambresis, 59225 Clary.
- CM mx 13 él. ch. corresp. Ecr. Dr éc., la Chapelle Neuve, 22160 Callac.
- Ec. mx 2 cl. ch. corresp. mer, mont., Corse (magnétophone). Ecr. Ec. Guyonnet, la Brionne, 23000 Guéret.
- Cl. rur. mx CM1-CE2 (17 él.) ch. corresp. Ecr. Cancel, Dce éc. f., Saint-Aubin-des-Coudrais, 72400 La Ferté-Bernard.
- 6 CM2, 10 CM1 rur. ch. corresp. Ecr. Ec. Garrauds, Agris, 16110 La Rochefoucauld.
- Mise en relation de classes ttes régions. CONTACTS, 27, r. James-Cane, 37000 Tours.

divers

- Vds coll. « Portes de la vie », 17 vol. rel. lux., px raison. Ecr. Roux, 46, av. République, 69160 Tassin.
- Vds « Tout l'Univers », 21 vol., parf. ét. Ecr. Ec. Sainte-Hélène-Bondeville, 76400 Fécamp, tél. 28-16-45.
- Vds 1° dictionn. encycl. Quillet, éd. 1934-35 et suppl. 1949, 7 vol. 500 F; 2° encycl. autodidactique Quillet, éd. 1951, 4 vol. 165 F; 3° Grand memento encycl. Larousse, éd. 1936-37, 2 vol. 200 F. Tél. Herman, 628-33-37.
- Photographe, collab. revue, eff. ts trvx NB, px étudiés et rapides, tarif c/2 tbrs. Ecr. Gérard Dosser, 162, av. J.-Lolive, 93500 Pantin.
- Propose programme apprentissage art de vivre, formation du caractère. Ecr. Mas, SP 69064.
- Instce célib. 38 a., 1,70 m, Normandie, dés. corresp. en vue mariage avec M. 35-45 a. Ecr. P.A. n° 537.
- Mariez-vous bien par L'UNION DES FAMILLES, fondée en 1913. Haute moralité, toutes situations. Mme Soulier, 28, rue de Turbigo, Paris-3°. Tél. : 272-35-02.
- Ch. flûte traversière, bon état. Ecr. P.A. n° 538.

ACCUEIL EN SAVOIE

ALBIEZ-LE-VIEUX, Savoie, 150 à 2100 m d'altitude, enneigement abondant de décembre à mai, 7 télési, Ecole de ski, promenades en forêts et en montagne; accès à tous les grands cols des Alpes. Chalet confortable « La Maison Blanche » reçoit toute l'année classes, groupes enfants, jeunes adultes, associations, comités d'entreprise. Ecrire ou téléphoner à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. : 4-05.

● Sté Editions scolaires ch. adjoint

DIRECTION PÉDAGOGIQUE

convierait à enseignant en disponibilité Ecr. avec C.V. à n° 24033 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75001 Paris qui transmettra.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

Abonnements

97, rue Réaumur, 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Publicité - Petites annonces

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/69-21/69-67.

DISQUES

pour une discothèque de qualité ces 30 cm extraits de notre catalogue

1. - **Joan BAEZ in concert.**
Un des plus beaux albums de cette grande chanteuse de folksongs. 2 disques 53 F
 2. - **Léo FERRE « Premières chansons ».**
« La vie d'Artiste » est un chef-d'œuvre. Un document exceptionnel + 11 chansons. 1 disque 26 F
 3. - **Steve WARING « La baleine bleue ».**
Un excellent disque d'animation. Prix Loisirs-Jeunes 1975. Avec texte des chansons. 1 disque 34 F
 4. - **ANNE et GILLES chantent Pablo Neruda.**
Grand Prix du Disque 1975. A ne pas manquer. 1 album-disque avec texte des poèmes 34 F
 5. - **MOUSTAKI « Prélude ».**
Jugement dernier. Les musiciens + 22 succès. 2 disques 37 F
 6. - **Gilles VIGNEAULT « Du milieu du pont ».**
Ma mie est de retour. John débardeur. 1 disque avec texte des chansons 30 F
 7. - **Chants révolutionnaires du monde.**
15 chants de justice, de liberté, de fraternité. Avec texte des chansons. 1 disque 34 F
- Documentation : 5 F.
Gratuite avec chaque commande.

BON DE COMMANDE

Disques n°
M
Rue n°
Code postal Ville
Ci-joint + 5 F de port =
en chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de

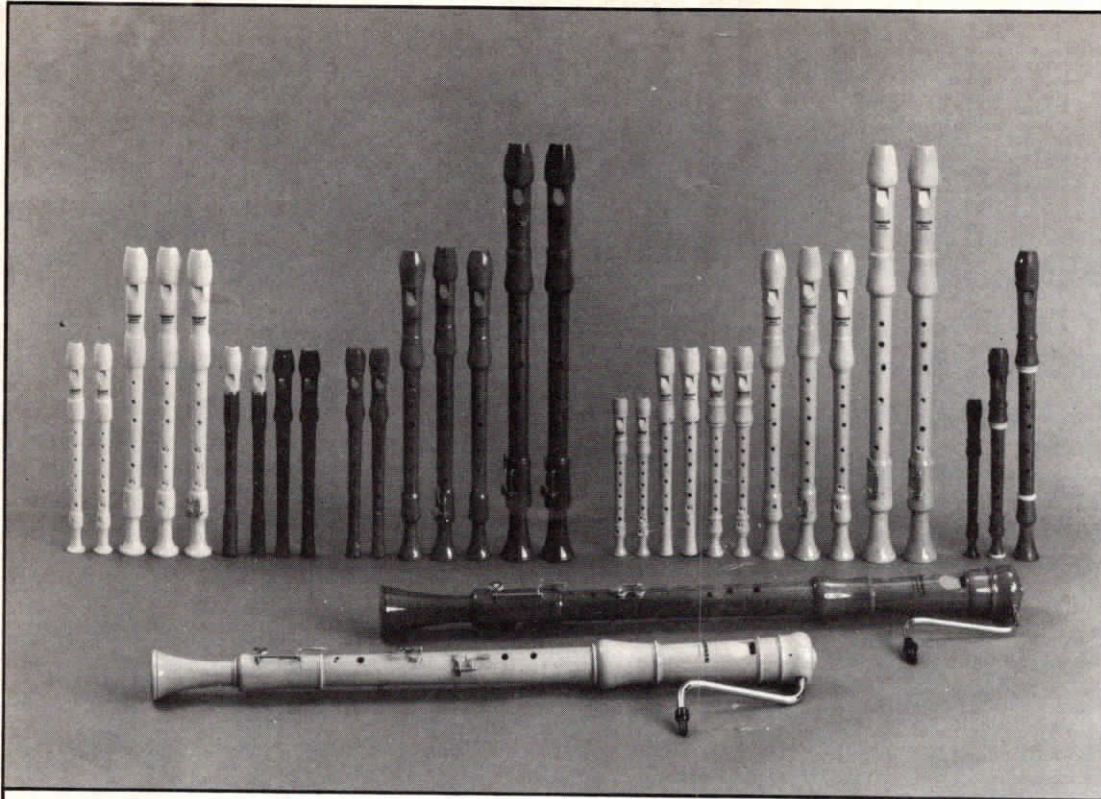
INTER-LOISIRS

93 bis, rue Falguière, 75015 PARIS



COLLECTION
COMÈTE
DE FLÛTES
VARIÉES

C'EST AUSSI
LA
PLUS HAUTE
QUALITÉ



FABRICATION TRADITIONNELLE EN BOIS SÉLECTIONNÉS

HOHNER

HOHNER FRANCE S.A. 21, RUE VAN LOO - 75016 PARIS - 224-65-50



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 50 F

ÉTRANGER 65 F

REGLEMENT

Virement postal joint Mandat carte

Chèque bancaire joint Mandat lettre

Date Signature

N'envoyez pas votre chèque postal à votre C.C.P. : joignez-le à ce bulletin. Merci.

Adresse du destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

| | |
|---------|----|
| ZIPCODE | |
| 76 | 20 |

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

Ce bon — à envoyer 97, rue Réaumur, 75002 Paris — ne doit pas être utilisé pour un réabonnement

PIANOS DROITS

PIANOS A QUEUE

PIANOS DE CONCERT

CLAVECINS - EPINETTES

INSTRUMENTS A CORDES

INSTRUMENTS A VENT

TABOURETS DE PIANO - METRONOMES

LUTHERIE - PARTITIONS MUSICALES

FLUTES A BEC - INSTRUMENTS ANCIENS

ORGUES ELECTRONIQUES & ELECTROSTATIQUES - classique et variété



— Livraison franco dans toute la France

— Location

— Crédit courant ou personnalisé

— Leasing (location vente de longue durée)

BOUVIER-PARIS - 15, rue d'Abbeville, 75010 PARIS - ☎ 878-24-88

PRIX SPECIAUX aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires